



**PHOTOCLIP D6**

**Jean Malo, un communicateur né et un homme heureux**



Jusqu'ici, Jean Malo a connu une carrière de dix années dans la chanson et de près d'une vingtaine d'années à la radio et à la télévision.

**POMPIERS A3**

**Sherbrooke aménagera 2 postes temporaires à Ascot**

**ROUMANIE C8**

**Les manifestants assiègent le gouvernement**



Des soldats roumains tentent de protéger l'entrée du siège du gouvernement; 20 soldats ont été rapportés blessés.

**ALLEMAGNE D7**

**Havel fait campagne en faveur de la réunification**



Vaclav Havel, à gauche, président de la Tchécoslovaquie, est en visite au Canada. Il rencontrait entre autres le gouverneur général, Ray Hnatyshyn, hier.

**MÉTÉO A2**

(50e jour de l'année)

Variable: -3 à -24 C  
Lever du soleil: 6h44  
Coucher du soleil: 17h19  
Demain: ensoleillé

## Rock Forest pourrait être mise en tutelle

Daniel FORGUES Sherbrooke

Le ministère des Affaires municipales du Québec pourrait aller jusqu'à imposer une tutelle à la Ville de Rock Forest si l'administration du maire Gaëtan Lavallée ne règle pas dans les plus brefs délais le déficit accumulé qui dépasse maintenant 1,2 million \$, a pu apprendre La Tribune.

Interrogée justement à savoir si Québec songeait à imposer une tutelle à Rock Forest, l'attachée de presse du ministre des Affaires municipales Yvon Picotte, Elizabeth McKays, a répondu que tout était possible tellement Québec désirait voir Rock Forest se débarrasser du déficit dans les plus brefs délais.

Tout indique par ailleurs que le conseil municipal pourrait fort bien franchir une étape cruciale dans ce dossier dès sa séance publique de ce soir, et imposer finalement une taxe spéciale à ses contribuables.

**Lettre du ministre**

Le ministre des Affaires municipales n'a d'ailleurs laissé guère de solutions possibles, dans une missive qu'il a adressée la semaine dernière à l'administration Lavallée. Cette lettre doit d'ailleurs être lue en assemblée ce soir et viendrait restreindre le nombre de solutions que le maire Lavallée avait dit entrevoir il y a deux semaines lors de la dernière séance.

Outre l'imposition d'une taxe spéciale, le maire Lavallée avait parlé de la possible vente d'actifs de la Ville, d'un règlement d'emprunt et même d'un plan de redressement.

**Autres montants**

La missive du ministre Picotte se-

rait d'ailleurs tellement directe qu'au déficit de 1,2 million \$ il faut maintenant ajouter d'autres sommes d'argent.

Si le document ne parle pas de menace de tutelle comme telle, certains conseillers avec qui La Tribune a discuté en fin de semaine ont dit comprendre dans le message de M. Picotte qu'on pourrait en venir à cette solution si le déficit n'était pas effacé.

L'attachée de presse du ministre a indiqué à La Tribune que Rock Forest, à la suite de la lettre de M. Picotte, possédait maintenant toutes les instructions précises pour régler son déficit.

**Comme en 1982?**

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que Québec laisse planer une telle menace sur l'administration municipale de Rock Forest.

En 1982, sous l'administration du maire Laurent Boudreau, Québec avait menacé Rock Forest d'une tutelle administrative si on ne réglait pas, justement, un déficit accumulé de 1,2 million \$.

Cette menace avait plus tard provoqué le congédiement de la majorité des cadres de la Ville, la réorganisation complète de l'hôtel de ville et l'imposition d'une taxe spéciale qui se traduisait notamment par une hausse drastique du millin.

On avait également dû retenir les services d'un gestionnaire d'une firme de comptables pour assumer la direction générale de la Ville durant un an.

Rock Forest avait aussi dû reprendre possession de terrains qui avaient été cédés à des entreprises bidons.

## Wilson coupera partout

Pierre APRIL Ottawa (PC)

C'est demain que les contribuables canadiens vont connaître leur sort lorsque le ministre des Finances Michael Wilson se lèvera aux Communes, vers 16 h 30, pour lire le discours du budget.

Une chose est certaine, M. Wilson, va couper dans tout, et c'est probablement encore la classe moyenne qui sera la plus touchée.

Les programmes sociaux, les paiements de transfert aux provinces, l'aide au développement régional, les programmes de subvention aux entreprises, l'aide internationale, l'agriculture et la défense vont sans doute aussi y passer.

Par ailleurs, avec sa taxe sur les produits et services qui est honnie par une majorité de Canadiens et est tenue responsable en partie de la chute vertigineuse de la popularité du gouvernement conservateur, le ministre Wilson ne peut pas songer à une augmentation du fardeau des impôts et des taxes.

Cependant, la poursuite de la réforme fiscale, plus profitable au trésor fédéral, est prévue par l'élimination ou le rétrécissement de certains échappatoires fiscaux.

**400 milliards \$**

La dette fédérale atteindra sous peu les 400 milliards \$. Le fardeau qu'elle impose au déficit est dramatique, soit 1,5 milliard \$ annuellement pour chaque point de pourcentage d'augmentation des taux d'intérêt.

Les intérêts à payer sur la dette atteindraient en 1990-1991 la somme de 34,1 milliards \$, entre cinq et sept milliards de plus que le déficit lui-même.

Ce sont les taux d'intérêt et la politique de la Banque du Canada, qui soutient à bout de bras la valeur du dollar et combattent, avant le fait, une éventuelle poussée inflationniste, qui sont responsables de cette situation.

Malgré cela, jeudi dernier, le gouverneur de la Banque du Canada a fixé le taux d'escompte à 13,32 pour cent. Le 8 février, le taux était de 12,79 pour cent. Cette décision a été vigoureusement défendue par le ministre Wilson.

Cette augmentation du taux d'escompte est dramatique avec une dette nationale de 350 milliards \$.

Que ce soit la Chambre de commerce du Canada ou l'Association des manufacturiers canadiens et les autres organisations du milieu des affaires, tous s'accordent pour dire que le gouvernement doit réduire la dette, combattre l'inflation et soutenir le dollar.

M. Wilson a tenu le même discours depuis quelques mois. Depuis 1984, cependant, les dé-



Michael Wilson, ministre des Finances

penses ont été peu réduites et les programmes à peine touchés pendant que les taxes et les impôts augmentaient à 11 milliards \$ de plus en 1989-1990.

«Les mesures, a précisé l'Association des manufacturiers canadiens dans son mémoire pré-budgétaire, n'ont réussi qu'à ralentir l'augmentation du déficit, sans l'empêcher totalement. Depuis 1984, le Canada a augmenté sa dette de 125 milliards \$ et il s'en ajoutera au moins 90 milliards \$ de plus au cours des cinq prochaines années.»

Le peuple canadien, ont rappelé les gens d'affaires cette année, est déjà fortement taxé et les niveaux actuels de taxation agissent négativement sur la capacité concurrentielle du pays dans l'économie mondiale.

Le ministre est résigné. Le déficit de 1990-1991 sera d'environ 29 milliards \$. Cette perspective ne lui laisse pas le choix. Il lui faudra couper entre trois et cinq milliards de dollars au chapitre des dépenses.

«Ca ne sera pas un budget facile, a souvent répété le ministre Wilson, et nous devons nous en tenir aux orientations définies dans le budget de 1989.»



Sur la scène du crime, un policier prend des clichés. Les cadavres ont été découverts face au dépanneur Bergeron, au centre du boulevard Mercure. La femme se trouvait au volant, et son concubin gisait sur la banquette arrière.

## Couple retrouvé criblé de balles à Saint-Nicéphore

Des discussions orageuses pourraient être à l'origine de la tragédie

Saint-Nicéphore (PC)

Un couple de Saint-Nicéphore a été assassiné, vers 4 h, hier matin, à l'intérieur d'une automobile qu'on a retrouvée immobilisée en plein centre de la route, en face d'un dépanneur de cette localité située à quelques kilomètres de Drummondville.

Un ami des victimes a découvert les deux corps criblés de balles et a alerté la police.

Le couple a été identifié comme étant Francine Noël, âgée de 33 ans, trouvée au volant de l'auto, et son concubin, Jacques Sévigny, âgé de 32 ans, qui gisait, lui, sur la banquette arrière du véhicule.

Le couple venait de quitter le bar Le Faubourg 139, peu avant 4 h, en direction de la résidence familiale, située à environ 2 km plus loin, lorsqu'il aurait été intercepté, sur le boulevard Mercure, puis abattu de plusieurs projectiles qui proviendraient d'une mitrailleuse de calibre 9 mm.

Par la suite, le ou les assaillants auraient quitté les lieux, abandonnant les victimes à leur sort: la femme à demi accroupie derrière le volant et son compagnon, sur la banquette arrière.

**Motif**

Hier soir, le motif de ce double

meurtre demeurait un mystère pour les enquêteurs de l'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec, district de Trois-Rivières. La police n'a effectué aucune arrestation durant la journée d'hier.

S'agit-il d'un règlement de compte ou encore d'une vengeance qu'ont exercée des gens parce qu'ils avaient été refusés à l'entrée d'une soirée spéciale qui s'est déroulée quelques heures plus tôt au bar Le Faubourg? La police analyse toutes les pistes.

Selon un ami qui a demandé à conserver l'anonymat, M. Sévigny était un des responsables de cette soirée, une première du genre dans cette petite municipalité non loin de Drummondville. Environ 150 personnes s'étaient entassées dans l'établissement, rendant impossible l'admission pour les personnes qui n'avaient pas pris la précaution de se procurer des billets à l'avance.

**Discussions**

Selon un autre témoin, des discussions orageuses se seraient produites au cours de la soirée entre M. Sévigny et des individus. On n'a pu dire si des menaces ont été proférées à son endroit.

Pour sa part, Mme Noël était là comme simple cliente. Elle et son concubin auraient quitté le bar peu après 3 h 45 pour se rendre à la résidence familiale.

Aucun témoin n'a pu expliquer l'interception du véhicule sur la route. Tout ce qu'on a pu remarquer est que le pneu arrière droit était à plat, mais rien d'autre. Aucune trace de projectile sur l'auto si ce n'est que les policiers ont retrouvé plus d'une dizaine de douilles à proximité. On croit que le ou les assaillants ont réussi à faire immobiliser l'auto, s'en sont approchés, ont ouvert la portière de la conductrice et auraient fait feu sur le couple.

Pour expliquer le fait que M. Sévigny était assis sur la banquette arrière, on croit que l'autre porte avant de l'auto était brisée ou qu'il était impossible de l'ouvrir, obligeant ainsi le second occupant à prendre place à l'arrière.

Un ami des victimes s'est rendu à la résidence du couple comme convenu plus tôt. Constatant que le couple n'arrivait pas, il décidait de retourner au bar. Toutefois, rendu devant le dépanneur, il a reconnu la voiture, a ouvert la portière et compris le drame qui s'était déroulé quelques instants auparavant. C'est lui qui a alerté la police.

Les deux cadavres seront conduits, ce matin, au laboratoire de l'Institut de médecine légale de Montréal où une autopsie sera pratiquée afin de déterminer la cause exacte du décès de chacune des victimes.

## Les tensions linguistiques inquiètent les anglophones de l'Estrie

Jean PICHETTE Sherbrooke

La communauté anglophone de l'Estrie regarde avec un peu d'inquiétude l'évolution du débat linguistique au Québec et au Canada. Mais au-delà de cette inquiétude, la gamme des opinions sur la dernière crise concernant le respect des droits individuels au Canada paraît assez large.

Richard Evans, candidat défait du Parti Unité dans le comté de Saint-François aux dernières élections provinciales, constate que la communauté anglophone de l'Estrie se trouve dans une posture délicate. «La situation des anglophones en Estrie est de plus en plus faible, même si la communauté continue d'exister. Mais celle-ci a déjà souffert énormément au cours des 25 dernières années. Et il y en a qui se fatiguent, qui ne veulent plus continuer à vivre dans un climat qu'ils jugent hostiles.»

À cet égard, il juge sévère la réaction du ministre Claude Ryan et du chef de l'opposition officielle, Jacques Parizeau, aux propos émis récemment par Robert Libman, du Parti Égalité, qui a déclaré que la proclamation de l'unilinguisme anglais à Sault-Sainte-Marie et Thunder Bay était moins grave que la loi 101 au Québec, qui «suspend des droits fondamentaux». «La loi 101 déclare le Québec officiellement unilingue

français. Il n'y a pas de différence», note M. Evans.

Reconnaissant que les communautés francophone et anglophone ont chacune un certain nombre de particularités — «peut-être 3 ou 4 pour cent» — le candidat défait précise que les anglophones, moins nombreux, vivent plus difficilement cette situation. «Les francophones risquent de rencontrer un fanatisme anglophone assez rarement. Mais les anglophones en rencontrent à toutes les semaines, que ce soit un commis impoli ou un policier qui refuse de rendre un service.»

**Des situations différentes**

Marjorie Goodfellow, présidente des Townshippers de l'Estrie pendant de nombreuses années, se dit quant à elle en désaccord avec M. Libman. Tout en soutenant que les lois 101 et 178 nient des droits fondamentaux, elle refuse de situer sur un même plan la situation des francophones hors Québec et des anglophones au Québec.

«Nous avons au Québec une minorité d'expression anglophone qui est en train de perdre le statut qu'elle a eu pendant longtemps. À l'extérieur, c'est autre chose complètement. Les francophones se battent pour gagner leurs droits, en éducation, en santé, etc., ce qui est légitime. Tous les citoyens du Canada devraient avoir les mêmes droits, mais tout le monde ne reconnaît pas ces droits comme fondamentaux.»

Elle regrette et dénonce les excès verbaux entendus ces derniers jours, mais les comprend en partie. «Ces exagérations sont dues au sentiment des gens qui souffrent la perte de leurs droits.»

Observateur attentif des débats politico-linguistiques québécois depuis de nombreuses années, Gary Caldwell, de Saint-Edwige, s'inquiète sérieusement de la situation.

«La chose qui me frappe le plus actuellement, c'est que les gens agissent comme si l'histoire n'existait pas. Le Canada a toujours fonctionné pour maintenir deux sociétés distinctes. En revendiquant des droits abstraits, désincarnés, les anglophones font comme si l'histoire n'avait pas eu lieu.»

L'assimilation des anglophones au droit d'affichage comme droit fondamental lui apparaît une aberration. «La rhétorique des droits fondamentaux vient du néo-libéralisme américain, dont est également issue la Charte des droits. Mais les gens oublient qu'on a décidé en 1763 de ne pas fonctionner comme les Américains.»

A cet égard, M. Caldwell se fait très clair. «Si ça continue, les anglophones du Québec et les Américains vont avoir la même perspective sur ce qui se passe au Québec. Mais on a maintenant un choix essentiel à faire: être Américains ou ne pas être Américains.»

# «Il est temps qu'on arrête de faire parler les morts»

— Henri Bourassa

Sherbrooke (JP)

Les propos de Gil Rémillard, ministre québécois de la Justice et des affaires intergouvernementales,



Henri Bourassa

et de Lucien Bouchard, ministre de l'Environnement à Ottawa, qui affirmaient récemment que le fondateur du journal Le Devoir, Henri Bourassa, aurait été d'accord avec l'Accord du Lac Meech, ne plaisent guère au président régional du Parti Québécois, Henri Bourassa, petit-fils de l'illustre fondateur.

«Il est temps qu'on arrête de faire parler les morts et qu'on écoute les vivants. Je suis en total désaccord avec les positions de mon grand-père. Ça aurait peut-être été possible en 1910, mais il y a eu depuis 80 ans d'histoire, à piocher, qui n'ont donné aucun résultat. On essaie de faire un mariage entre deux membres qui ne veulent pas l'un de l'autre. Il faudrait plutôt préparer les papiers de divorce.»

Evoquant les problèmes financiers du quotidien montréalais, M. Bourassa ajoute que le redressement de la situation passe par un retour à ce que son grand-père avait voulu pour Le Devoir. «Le Devoir a traditionnellement été un journal de combat, ce qui n'est plus le cas. S'il veut régler ses problèmes, il doit redevenir un journal de combat et appuyer l'idée d'indépendance.»

# Le PQ compte bien mettre à profit le climat politique

La campagne de financement est lancée en Estrie

Jean PICHETTE Sherbrooke

Le Parti Québécois de la région de l'Estrie a officiellement lancé sa campagne de financement, hier, et compte bien profiter du climat politique actuel pour recueillir la somme de 96 526 \$ dans les huit comtés de la région.

«Je dis aux membres d'acheter le journal, ils auront tous les matins leur pittance, au niveau de l'argumentation, pour amener les gens au Parti Québécois», note ainsi avec une pointe d'humour Rémy Trudel, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, président national de la campagne de financement, présent à Sherbrooke pour le lancement de cette campagne.

Evoquant les propos tenus la semaine dernière par Robert Libman, chef du Parti Égalité, concernant la situation de la communauté anglophone au Québec, M. Trudel s'est ré-

joui du fait qu'ils contribuent au moins à amener de l'eau au moulin du Parti Québécois. «C'est évident que des déclarations comme celles de Libman sont de nature à améliorer les choses. L'humiliation a quand même des limites.»

Avec ses quelque 6000 membres dans la région, le Parti Québécois espère rencontrer et même dépasser l'objectif fixé. L'an dernier, l'objectif de 95 000 \$ avait été dépassé, avec des dons totalisant environ 102 000 \$.

«Je crois que l'objectif est très réaliste dans la région. On tient compte du nombre de votes recueillis dans les comtés par rapport aux résultats provinciaux, lors de la dernière élection, ainsi que du salaire moyen des gens dans chaque comté et du nombre de membres, toujours par rapport à la moyenne nationale», explique Henri Bourassa, président régional du Parti Québécois et candidat défait dans le comté d'Orford le 25 septembre dernier.

Des militants enthousiastes

L'objectif national de cette campagne de financement, qui se déroulera au cours des mois de mars et avril, se situe à 2 millions \$, et on espère voir le nombre de membres du Parti passer de 114 000 à 136 000, soit un dixième du nombre de gens ayant voté pour le PQ à la dernière élection générale.

A cet égard, l'enthousiasme régnait chez les militants du Parti, qui s'étaient également déplacés pour participer à une journée de formation. «Il y a un mouvement qui est parti, constate M. Trudel. Depuis le 25 septembre dernier, le Parti Québécois a refait la démonstration de sa capacité d'être un mouvement de rassemblement.» Evoquant les propos de René Lévesque, à la suite de l'échec référendaire de 1980, M. Trudel ajoute que «la prochaine fois, c'est maintenant. On est prêt.»

# Une semaine pour apprivoiser la magie de la culture à la CSCS

Sherbrooke (JP)

Étudiants, professeurs et parents de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (C.S.C.S.) vivront des journées bien particulières cette semaine. Pour une troisième année consécutive, la semaine des arts, événement probablement unique au Québec, leur permettra d'apprivoiser de façon intensive la magie de la culture, en collaboration avec différents artistes et organismes culturels de la région.

Sous le thème «L'art en vol», les 42 écoles de la C.S.C.S. ouvriront leurs portes à de nombreuses manifestations artistiques faisant elles-mêmes écho au travail réalisé à l'intérieur des institutions pendant toute l'année scolaire.

«Ce thème nous rappelle que l'art est volatile, toujours en mouvement, qu'il laisse la place aux changements. Pourtant, l'expérience artistique laisse les choses les plus indélébiles, qui restent pour la vie. C'est pour donner aux gens le goût de s'investir dans l'art que nous organisons cette semaine», explique Michelle Quintin, conseillère pédagogique en arts à la C.S.C.S.

Se voulant un levier pour stimuler la créativité des gens, le thème retenu leur permettra de se rejoindre dans les nombreuses activités qui se dérouleront dans les écoles.

Une semaine variée

Musique, théâtre, danse, peinture, etc., toutes les formes d'expression seront de mise pour cette semaine d'activités, où les étudiants consacreront au minimum l'équivalent d'une journée et demie de classe à la découverte de l'art.

«Nous nous sommes associés à une brochette de collaborateurs issus de tout le milieu culturel sherbrookoise pour favoriser les habitudes culturelles, précise Mme Quintin. Les gens peuvent avoir peur d'aller dans un musée ou d'assister à un concert parce qu'ils n'ont jamais été associés à une démarche artistique. En les faisant côtoyer des artistes, nous voulons démythifier l'art, le rendre accessible.»

Pour donner ce goût, aux enfants comme aux parents et aux professeurs, de s'investir dans l'art, les clas-

ses se transformeront en ateliers d'art et démantèreront dans plusieurs lieux de diffusion de Sherbrooke. Les parents seront même appelés à se mettre dans la position des enfants dans les cadres des cours d'arts.

Pour apprendre à écouter ce que les tableaux ont à dire ou à voir ce que la musique nous montre, des comités de trois ou quatre professeurs ont été constitués dans chaque école pour planifier les activités. Et l'accueil du milieu culturel à cette initiative ne surprend guère la conseillère pédagogique.

«Quand on interpelle les gens de l'art, on constate une grande disponibilité. Ils savent bien que l'art est un des seuls lieux où l'on peut atteindre une fierté personnelle. L'art n'est pas quelque chose de récréatif, c'est ce qui est le plus près des individus. Tu ne peux pas tricher avec l'art.»

Donner la chance aux individus d'être impressionnés par eux-mêmes, leur faire vivre une expérience qui «laisse des traces». La semaine est lancée. La passion qui anime Michelle Quintin risque fort de faire de nombreux émules dans les prochains jours.

## QU'EN PENSEZ-VOUS?

### La situation économique actuelle vous préoccupe-t-elle beaucoup?



Al Sauvé

Gérard Élément

Alain Jeanson

Al Sauvé, de Montréal: «Oui, ça me préoccupe beaucoup, parce que je suis dans le domaine des prêts. Je vois des faillites personnelles à peu près tous les jours. L'économie semble revenir à la situation de 1981-82 et c'est très dur d'être optimiste dans ce contexte. Et la situation politique au Canada et au Québec ne fait rien pour aider les choses.»

Gérard Élément, de Sherbrooke: «Oui, parce que je suis à la pension. On est embarqué pour une récession, surtout avec les taux d'intérêt qui montent. J'espère que ça va se classer sous peu.»

Alain Jeanson, de Sherbrooke. «Un peu, oui. Avec les taux d'intérêts qui montent pas mal et le dollar qui baisse, on ne sait pas trop à quoi s'attendre. C'est un peu effrayant. On peut s'attendre à des temps difficiles.»

Lise Hamel, de Saint-Ephrem: «Oui, c'est préoccupant. On n'a qu'à penser à la TPS et à toutes ces choses-là, ça n'a rien de rassurant pour l'avenir. On est en train d'hypothéquer l'avenir des gens, qui vont devoir se priver de plusieurs choses. Le gouvernement devrait pénaliser davantage les mieux nantis.»

Lina Philippon, de Sherbrooke: «Un peu. Tout est rendu assez cher, on ne sait plus où on s'en va. Et les salaires ne montent plus tellement. Mais je pense que ça devrait remonter dans les années 90.»

Raymond Gaudreau, du Canton de Brompton: «Oui. On dirait que le gouvernement cache la vérité. Personne ne peut dire ce qui va se passer dans les prochaines années. On essaie de vivre au jour le jour mais la situation est inquiétante.»



Lise Hamel

Lina Philippon

Raymond Gaudreau



## Fuite au centre-ville

Le froid intense de la nuit de samedi à dimanche a eu raison d'une conduite d'aqueduc au centre-ville, sur King près de Grandes Fourches hier matin. La fuite a donné du fil à retordre aux automobilistes mais les employés de la Ville ont réussi à la colmater hier en fin d'après-midi. Il avait fallu plusieurs heures pour localiser précisément le bris avant de pouvoir intervenir.

## 60 % de la clientèle du Centennial est francophone

Sherbrooke (JP)

L'appel à une plus grande présence francophone sur le campus de l'Université Bishop, lancé la semaine dernière par le recteur, Hugh Scott, a déjà été entendu par le théâtre Centennial et la population francophone depuis quelques années.

Les soubresauts vécus récemment à l'Université Bishop, à la suite de la parution, dans le journal étudiant, d'une liste de 10 caractéristiques de la société distincte du Québec, jugées offensantes par la communauté francophone, ne doivent pas faire oublier le travail effectué depuis quelques années pour rapprocher l'Université de la communauté francophone.

Érigé en 1967 et conçu pour les productions théâtrales des étudiants

du département de théâtre de l'Université, le théâtre Centennial attire maintenant un auditoire composé par environ 60 pour cent de francophones, dans ce qui est pourtant encore considéré comme un bastion anglophone.

«Il y a encore des gens qui ne savent pas où se trouve le Centennial et qui pensent qu'ils vont entendre parler seulement anglais en y venant. Ce n'est plus vrai», affirme Luce Couture, responsable de la programmation du théâtre pouvant accueillir 600 personnes.

Une évolution rapide

Avec un bassin de quelque 4500 âmes anglophones à Lennoxville, le théâtre a décidé de prendre un virage en 1983, pour attirer la population francophone de la région. «Pour que le théâtre fonctionne, il fallait qu'il

s'ouvre à la communauté environnante», justifie Mme Couture.

Si le virage ne s'est pas fait en fonction d'un idéal mais bien pour des considérations économiques, il n'en a pas moins modifié le visage de l'institution. «Nos services sont maintenant bilingues, que ce soit au niveau de la billetterie ou des services offerts aux artistes sur scène. Mais il n'y a pas de spectacle francophone comme tel, la dernière représentation théâtrale ayant eu lieu il y a deux ans.»

Axant sa programmation sur la musique classique, le jazz et la danse, le théâtre Centennial a appris à tirer profit des ressources existant dans la région. «Il y a une très grande vitalité musicale dans la région et l'Université ne peut fermer les yeux sur ça», explique la responsable.

## METEO

Montréal (PC)

Une perturbation en provenance des Grands-Lacs devant ennuager, hier soir et la nuit dernière, le centre et l'est du Québec, a apporté avec elle de la faible neige sur les régions les plus au nord et des averse de neige dispersées sur celles du sud; en même temps, elle a amené temporairement de l'air plus doux sur le sud de la province.

Aujourd'hui, cette perturbation atteindra la Côte-Nord et sera suivie d'un dégagement graduel accompagné d'un refroidissement des températures sur l'ouest de la province.

Demain, mardi, sous l'influence d'une crête barométrique, le soleil et du temps froid seront de retour sur la plupart des régions du Québec.

Voici les prévisions du temps et de la température (maximum, aujourd'hui, et minimum durant la nuit prochaine) telles qu'émission par Environnement Canada en fin d'après-midi, hier, pour chaque région et certains secteurs périphériques du Québec pour aujourd'hui, de même qu'un aperçu pour demain, mardi.

**Trois-Rivières, Drummondville et Estrie:** ciel variable; possibilité d'averses de neige. Vents devenant modérés. Max.: de -3 à -5; min.: de -22 à -24. Probabilité de précipitations: 30 pour cent. Demain sera ensoleillé avec des passages nuageux.

**Hull-Ottawa, Cornwall et Montréal:** ciel variable; possibilité d'averses de neige en après-midi. Vents devenant modérés. Maximum, aujourd'hui: de -1 à -3 degrés; maximum, la nuit prochaine: de -19 à -21 degrés. Probabilité de précipitations: 30 pour cent. Aperçu pour demain: ensoleillé avec passages nuageux.

**Beauce et Québec:** ciel variable et possibilité d'averses de neige. Vents devenant modérés. Max.: de -4 à -6; min.: de -22 à -24. Probabilité de précipitations: 30 pour cent. La journée de demain sera ensoleillée avec des passages nuageux.

**Pontiac, Gatineau et Lièvre:** nuageux avec éclaircies en matinée; dégagement graduel par la suite. Froid. Vents devenant modérés. Durant la journée, températures à la baisse pour atteindre près de -15 en fin de journée; minimum, la nuit prochaine: de -25 à -27 degrés. Le ciel de demain sera ensoleillé avec des passages nuageux.

**Laurentides:** nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses de neige. Vents devenant modérés. Aujourd'hui, températures à la baisse pour atteindre près de -15 en fin de journée; minimum, la nuit prochaine: de -25 à -27 degrés. Probabilité de précipitations: 30 pour cent. Demain, le temps sera ensoleillé avec des passages nuageux.

**Baie-Comeau et Sept-Îles:** neige devenant intermittente; accumulation de neige de près de 5 cm. Max.: de -5 à -7 degrés; min.: de -23 à -25. La journée de demain réserve un dégagement et ce sera venteux et froid.

Vers le soleil	
Acapulco	24 32
Bogota	3 20
Curaçao	24 29
Honolulu	17 26
Guadalajara	13 16
Kingston	23 32
Las Vegas	7 10
Mazatlan	17 22
Mexico	10 27
Montego Bay	20 29
Myrtle Beach	9 23
Orlando	19 31
St. Thomas	21 29
Tampa	21 27
Trinidad	23 30
West Palm Beach	24 29
Bermudes	18 24
Brownsville	16 16
Daytona Beach	19 28
Freeport	19 27
Guadalupe	20 28
La Havane	20 28
Los Angeles	9 12
Merida	21 33
Miami	24 28
Monterrey	8 13
Nassau	21 28
Palm Springs	6 10
San Juan	22 28
Tegucigalpa	17 29
Vera Cruz	19 23

## INDEX

Agro-alimentaire:	B-6
Arts et spectacles:	D-6
Carrières et professions:	B-5
Décès:	C-7
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Petites annonces:	C-3
Secrets mal gardés	B-5
Sports:	D-1
Vivre:	B-3

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

<b>ADMINISTRATION</b> Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
<b>RÉDACTION</b> Jean Vignault Rédacteur en chef Roch Bilodeau Chef éditorialiste-adjoint Pierre-Yvon Bégin Chef des nouvelles	Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles Stéphane Lavallée Chef de pupitre Denis Messier Directeur des pages sportives
<b>PUBLICITÉ</b> J. Barrin St-Amand Directeur marketing	Jean-François Rouleau Directeur des ventes
<b>PRODUCTION</b> Jean-Pierre Robitaille Directeur de la production J. Jacques Delorme Chef des opérations	Gérard Pépin Adjoint Gaston Grenier Adjoint Benoit Côté Chef pressier

<b>COMPTABILITÉ</b> André Corriveau Comptable	Julienne Poulin Gérante du crédit
---	--------------------------------------

<b>TIRAGE</b> Jean-Nil Laplante Directeur au tirage	André Casteau Adjoint au directeur
---	---------------------------------------

<b>GÉRANTS DE DISTRICT</b> Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michelle Fournier Michel Lavoie Serge Nadeau	Claude Ouellet Jean-Marc Pépin Gaston Poirier Jean-Charles Poulin Pierre Fournier
--	---

<b>EXPÉDITION</b> Michel Doyon Gérant	<b>BÂTISSE</b> André Jacques Responsable
---	--

Courrier de deuxième classe:  
Enregistrement No 1539  
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$130,00, 6 mois \$77,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$20,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$200,00, 6 mois \$125,00, 3 mois \$80,00, 1 mois \$30,00. États-Unis et autres pays, 1 an \$350,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$125,00, 1 mois \$50,00.

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de la Tribune.

**loto-québec Résultats**

Tirage du 90-02-17

GAGNANTS	LOTS
6/6 1	2 289 653,40 \$
5/6+ 11	78 634,50 \$
5/6 258	2 563,80 \$
4/6 14 545	87,40 \$
3/6 300 396	10,00 \$

VENTES TOTALES 17 982 397,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 100 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-02-21

---

Tirage du 90-02-17

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	777 388,00 \$
5/6+ 2	19 943,50 \$
5/6 70	379,90 \$
4/6 2 787	42,90 \$
3/6 44 220	5,00 \$

MISE-TÔT: 3-9-11-13

GAGNANTS	LOTS
280	178,50 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 000 000,00 \$

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Sherbrooke aménagera deux casernes temporaires à Ascot

□ Il s'agit d'une solution temporaire, affirme le maire Robert Pouliot

Daniel FORGUES Sherbrooke

En attendant une entente avec Lennoxville pour la protection du secteur rural d'Ascot, la Ville de Sherbrooke aménagera à compter de cette semaine deux postes de pompiers temporaires dans cette municipalité qu'elle protège depuis quelques semaines en vertu d'une entente intermunicipale.

La nouvelle a été confirmée, hier, en fin de journée, par le maire d'Ascot, Robert Pouliot, et le directeur général adjoint de la Ville de Sherbrooke, Richard Fabi.

Dès ce soir, un camion-citerne contenant 3500 gallons d'eau sera garé en permanence dans un garage de la route 108, près de Shermag, et

un préposé pourra être joint 24 heures par jour en cas de besoin.



Robert Pouliot

«Ce camion permettra de fournir encore plus d'eau aux sapeurs de Sherbrooke lors d'un incendie se déclarant dans un secteur où il n'y a pas de borne-fontaine», a précisé le maire en entretien avec La Tribune.

Plus tard cette semaine, un autre camion sera posté dans un garage du secteur Bel Horizon-Belvédère, avec les mêmes objectifs.

Cette nouvelle survient moins de dix jours après que le maire Pouliot ait promis d'apporter une solution dans un délai d'une dizaine de jours.

Ce dernier a d'ailleurs indiqué que ces deux solutions n'étaient bien que d'ordre temporaire et que les négociations se poursuivaient avec Lennoxville en vue d'assurer une protection supplémentaire dans le secteur rural d'Ascot.

Quant à M. Fabi, il a indiqué que la Ville de Sherbrooke avait déjà rencontré à deux ou trois reprises les autorités de Lennoxville en vue de cette entente.

Comme c'est la Ville de Sherbrooke qui, par contrat, protège maintenant la municipalité d'Ascot contre les incendies, tous les nouveaux frais engagés lors d'entente seront absorbés par Sherbrooke.

Ces frais sont pratiquement inexistantes, pour l'instant, puisque le camion-citerne qu'on déménagera ce soir sur la route 108 provient de la Voirie de Sherbrooke; quant à l'autopompe dont on doit se servir surtout comme réserve d'eau dans le secteur Bel Horizon-Belvédère, elle proviendra du Service de protection des incendies de la Ville de Sherbrooke.

# Germain Bélanger refuse la nouvelle inspection projetée sur ses camions

Sherbrooke (DF)

Le dossier de l'ancien Service de prévention des incendies Rock Forest-St-Élie d'Orford est loin d'être réglé: le propriétaire, Germain Bélanger, refuse l'idée d'une inspection de l'équipement par une seule personne nommée par la Régie intermunicipale Rock Forest-St-Élie d'Orford et la Ville de Sherbrooke.

Cette entente d'inspection est survenue la semaine dernière après qu'un rapport rédigé par des représentants de Sherbrooke ait fait mention du piètre état de certains véhicules ayant appartenu à l'ancien service de protection contre les incendies.

Le rapport va même jusqu'à dire qu'un camion est bon pour les rebuts.

Le contrat liant la Régie et Germain Bélanger prévoit que 250 000 \$ seront versés à M. Bélanger pour son équipement de protection contre les incendies; la Ville de Sherbrooke, qui vient tout juste de prendre le contrat de protection des incendies à Rock Forest et St-Élie a convenu, elle, de prendre possession des dits équipements, moyennant la somme de 250 000 \$ qu'elle versera à la Régie.

Or le contrat de M. Bélanger et la Régie précise qu'avant de verser la somme de 250 000 \$, la Régie pourra s'assurer du bon état des équipements et c'est cette clause que l'on voulait appliquer en s'entendant avec

la Ville de Sherbrooke la semaine dernière.

Les aviseurs légaux de M. Bélanger, a appris La Tribune, ont fait savoir au Contentieux de la Ville de Sherbrooke, la semaine dernière, qu'on refusait que l'équipement soit à nouveau inspecté, cette fois par une personne approuvée par la Régie et la Ville de Sherbrooke.

Joint en fin de semaine, le maire de St-Élie, Richard Gingras, a expliqué qu'il attendrait le rapport d'inspection dont a fait état M. Bélanger. Il s'est par ailleurs dit surpris que M. Bélanger ait transigé directement avec la Ville de Sherbrooke alors que son contrat ne le lie qu'à la Régie.

Ce contrat prévoit d'ailleurs que la somme de 250 000 \$ pourra être moindre si jamais l'équipement n'était pas en bon état. Il prévoit aussi que la Régie pourra faire réparer certains équipements et que les frais de réparation pourraient être soustraits de la somme de 250 000 \$ à payer à M. Bélanger.

Le rapport préparé par la Ville de Sherbrooke laisse entendre qu'au moins un véhicule de M. Bélanger serait bon pour les rebuts à cause de son état de pourriture et relève plusieurs irrégularités sur les autres véhicules de l'ancien service de Prévention des incendies Rock Forest St-Élie.

La Régie a par ailleurs jusqu'au 1er juillet pour rembourser M. Bélanger selon le contrat.

Ces équipements ont été cédés à la Ville de Sherbrooke dans les 15 jours suivant l'entrée en fonction des sapeurs sherbrookoïses sur ce nouveau territoire, comme le voulait le contrat.

Par contre, autopompes et autres articles de sapeurs sont encore tous dans la caserne de M. Bélanger, boulevard Bourque à Rock Forest, et il semble qu'ils y demeureront tant et

aussi longtemps qu'il n'y aura pas un inventaire complet de même qu'une entente sur l'état général de cet équipement.

En somme, il ne semble pas exagéré d'affirmer que Germain Bélanger devra se contenter d'une somme inférieure à 250 000 \$ et qu'il lui faudra probablement attendre encore quelques mois avant de toucher cet argent.

# Il était absent pour les adieux

Sherbrooke (DF)

Le pdg de l'ancien Service de prévention des incendies Rock Forest-St-Élie, Germain Bélanger, brillait par son absence à la soirée d'appréciation où l'on remerciait les pompiers volontaires de Rock Forest et St-Élie, samedi soir.

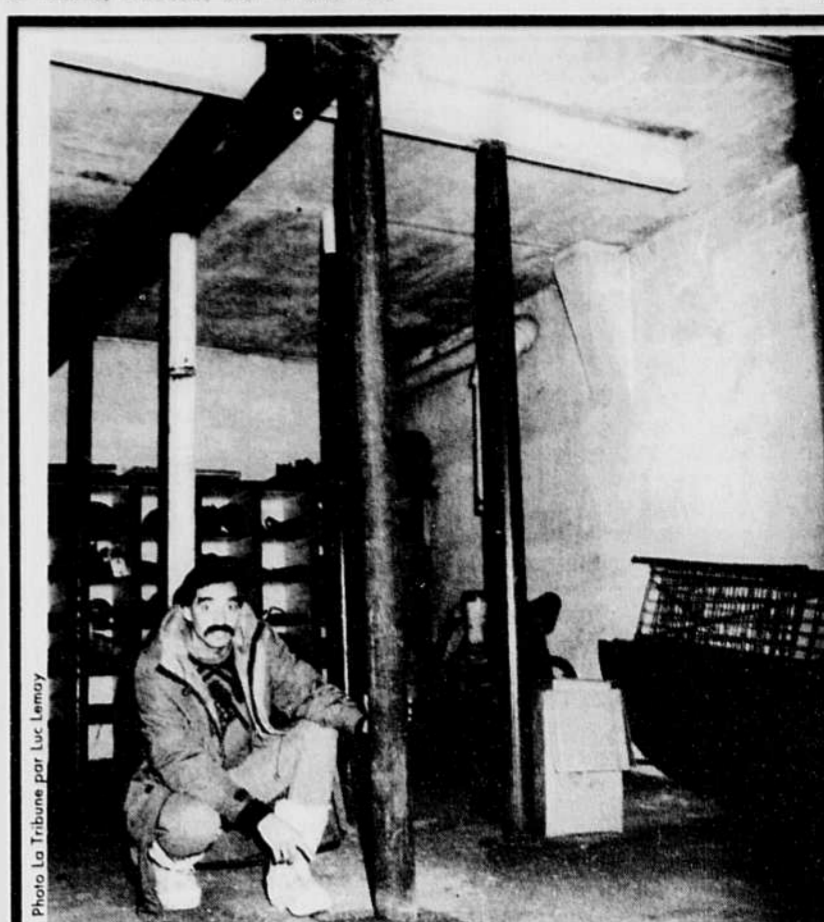
Le maire de St-Élie, Richard Gingras, a profité de cette soirée pour annoncer aux sapeurs volontaires que la Régie intermunicipale avait racheté de la Ville de Sherbrooke les équipements personnels des pompiers de Rock Forest et St-Élie.

Ces équipements, en principe, avaient été cédés à la Ville de Sherbrooke selon la nouvelle entente en vigueur depuis quelques semaines à peine.

Quand tout sera réglé, a expliqué le maire Gingras, chaque pompier volontaire se verra remettre son équipement personnel (casque, bottes et manteau) en guise de souvenir.

C'est le fils de Germain Bélanger, Patrick, lui-même pompier volontaire, qui a remis le dernier chèque de paie aux 29 sapeurs volontaires ayant participé à cette soirée qui s'est tenue au centre communautaire de St-Élie d'Orford. Une note de remerciement signée de la main de M. Bélanger accompagnait ce dernier chèque de paie.

Le pdg de l'ancien Service de prévention des incendies Rock Forest-St-Élie, Germain Bélanger, se fait plutôt discret depuis quelques semaines; il ne retourne d'ailleurs aucun appel logé à son domicile.



Le maire Michel Dufresne indique l'un des poteaux devenant lâche quand, à l'étage supérieur, le camion à incendie quitte la caserne.

# Waterville veut toujours un nouveau poste de pompiers

Waterville (DF)

Le conseil municipal de Waterville revient à la charge dans le dossier du poste de pompiers, en procédant cette fois-ci à un appel d'offres, quelques semaines à peine après que 80 citoyens aient réclamé un référendum dans ce dossier.

Cet appel d'offres, publié dans La Tribune de samedi, survient au moment même où la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) vient d'interdire à la municipalité d'utiliser le vieux poste de pompiers pour remiser son autopompe; le plancher ayant été jugé insécure.

Joint chez lui hier matin, le maire Michel Dufresne a indiqué que son administration voulait obtenir des chiffres plus précis quant aux coûts de construction d'un nouveau poste de pompiers.

«La dernière fois, on nous a reproché d'avoir présenté des chiffres imprécis. C'est pour cette raison qu'on va en appel d'offres. De cette façon, on saura exactement ce qu'une nouvelle caserne pourrait coûter aux contribuables de Waterville», a indiqué le maire en entrevue avec La Tribune.

Une fois le processus des soumissions terminé, l'administration Dufresne entend soumettre à nouveau à la population un projet d'emprunt de façon à aller de l'avant.

Selon le maire, si autant de citoyens viennent à nouveau signer le registre pour s'opposer au projet, il est évident que la municipalité demandera alors un référendum dans ce dossier.

Rappelons que les estimés originaux indiquaient qu'un nouveau poste sur la rue Principale sud coûterait 156 000 \$; la vente de la vieille caserne rapporterait 51 000 \$ et le coût final de la nouvelle caserne serait d'environ 100 000 \$.

Or, a rappelé le maire, pour rénover le vieux poste, il en coûterait un minimum de 85 000 \$ tandis qu'une rénovation et un agrandissement entraîneraient des déboursés de 129 000 \$.

Soulignons qu'on a dû procéder à diverses interventions depuis les dernières années afin de soutenir le plancher de ciment sur lequel on gare l'autopompe dans la vieille caserne.

Soutenu par une dizaine de poteaux de métal, appuyés à des poutres d'acier, le plancher de ciment varie de plusieurs centimètres lorsque l'autopompe quitte la caserne, à un tel point qu'il a fallu souder les poteaux aux poutres parce que ceux-ci tombaient quand l'autopompe quittait le poste.

Selon le maire, il existe une dénivelation de quatre pouces entre le centre du plancher et le plancher près du mur.

Un inspecteur de la CSST a donc jugé qu'il était dangereux d'utiliser cette caserne et en a défendu l'accès à l'autopompe de même qu'à la camionnette des pompiers.

Les deux véhicules sont remisés dans un garage habituellement réservé à l'équipement de voirie de la municipalité, un endroit que l'inspecteur de la CSST s'apprête également à condamner en début de semaine.

# Le leader des opposants ne lâchera pas prise

Waterville (DF)

«C'est d'un garage qu'on a besoin, pas d'un véritable poste de pompiers», soutient Normand Cabana, celui-là même qui avait été à l'origine du mouvement contre la construction d'un nouveau poste en janvier à Waterville.

Ce dernier dit ne pas comprendre pourquoi le conseil de ville semble abandonner complètement l'idée de rénover le vieux poste au profit d'un projet de caserne neuve sur la rue Principale.

«Les chiffres qu'on nous a cités pour la rénovation ne sont pas précis et aucun estimé précis n'a d'ailleurs été fait. Quand on a parlé de 129 000 \$ pour une rénovation complète, on parlait aussi d'un agrandissement assez important de la vieille caserne», dit-il.

Selon lui, on a plus besoin d'un garage pour l'équipement des pompiers que d'un véritable poste de pompiers comme l'on peut trouver à Sherbrooke par exemple.

Il soutient que la visite d'un inspecteur de la CSST la semaine dernière est survenue à la suite d'une plainte formulée par l'un des deux employés permanents de la municipalité.

«Je sais que l'inspecteur doit revenir dans quelques jours pour examiner l'endroit où l'on gare maintenant l'autopompe puisqu'une deuxième plainte a été formulée», explique-t-il en entrevue avec La Tribune.

Normand Cabana accuse le conseil municipal de manquer de transparence et de vouloir prendre la population en otage.

«On essaie de lancer de la poudre aux yeux des contribuables en ne parlant que d'une caserne neuve», dit-il.

Quant à l'appel d'offres, M. Cabana juge qu'il sera de plus en plus difficile de mobiliser à nouveau la population pour s'élever contre le nouveau projet d'emprunt qui résultera de cet appel d'offres.

«Il faudra à nouveau faire appel aux gens pour signer le registre. Les gens ont signé une fois, voudront-ils encore le faire pour la même chose ou laisseront-ils l'administration agir comme elle le veut?», d'interroge-t-il.

«C'est triste pour la démocratie que d'agir ainsi. Ce sont des choses comme ça qui font que la population en vient à ne plus s'intéresser aux affaires municipales», soutient M. Cabana.

Il rappelle qu'il en coûterait beaucoup moins cher de se contenter de simples réparations à la vieille caserne plutôt que de se lancer dans un agrandissement ou encore dans la construction d'une caserne neuve.

«Waterville n'a pas les moyens de payer ça. En 1989, 31 pour cent des revenus ont été consacrés au remboursement de la dette. Il me semble que c'est déjà suffisant et qu'il n'y a pas lieu de s'endetter encore plus», dit-il.

M. Cabana soutient, enfin, qu'il en coûterait 442 000 \$ en 20 ans pour construire une nouvelle caserne de 100 000 \$, que l'on paierait au rythme de 1850 \$ par mois durant 20 ans.

«C'est un détail assez intéressant quand on calcule que la vieille caserne possède un logement qui, lui, rapporte 3600 \$ par année à la municipalité et qui nécessiterait pas mal moins que 100 000 \$ pour la rénover. C'est clair qu'il en coûterait moins cher de rénover plutôt que de construire», conclut-il.

## FAITS DIVERS



Les sapeurs à l'oeuvre sur les lieux de l'accident, rue Queen, hier soir.

### Collision d'une violence inouïe

Une collision d'une violence inouïe a fait quatre blessés hier soir sur la rue Queen, trois d'entre eux demeurant emprisonnés dans les deux véhicules impliqués dans l'accident.

Sur place hier soir, on s'expliquait encore mal les circonstances de cette collision presque frontale survenue à la hauteur de la rue Wyatt.

La circulation a dû être détournée durant plusieurs longues minutes, le temps que les nombreux ambulanciers sur place, aidés des pompiers de Sherbrooke et des policiers réussissent à dégager les blessés pris dans les automobiles. Les premiers soins ont

été donnés aux blessés dans les véhicules.

Dans une voiture, deux hommes sont restés emprisonnés tandis que le conducteur de l'autre était aussi pris. Une jeune femme, qui voyageait avec son père, a pu quitter la voiture accidentée et téléphoner à sa mère habitant pas loin de là; la jeune fille souffrait de plusieurs lacerations au visage et a finalement été conduite à l'hôpital elle aussi.

Plusieurs curieux se sont rassemblés sur les lieux pour assister aux spectaculaires manoeuvres des secouristes à la rescousse des blessés.

### • Délit de fuite réglé à la suite des analyses?

Les enquêteurs de Métro-Police expédieront pour analyse à Montréal ce matin les échantillons de peinture prélevés sur une voiture samedi matin, un véhicule que l'on présume être impliqué dans un important délit de fuite survenu sur la rue Belvédère au début du week end et qui a causé de graves blessures à une adolescente de 16 ans.

Heurtée tandis qu'elle marchait sur la chaussée, face au 1855 Belvédère, la jeune fille a été projetée sur une autre voiture dont le conducteur venait tout juste de s'arrêter pour avertir l'adolescente de ne pas marcher ainsi sur la route.

Cette jeune fille, Nathalie Paquin, souffre de fractures au bassin et à

une main. Elle reposait toujours hier soir au centre hospitalier St-Vincent de Paul où elle pourrait bien être soignée durant cinq semaines.

L'accident s'est produit sur le coup de minuit vendredi soir et la voiture ne s'est pas arrêtée sur les lieux.

Le lendemain matin, une femme d'une quarantaine d'années s'est présentée au quartier général de Métro-Police avec des explications plutôt confuses, si bien qu'on a prélevé des échantillons de peinture sur sa voiture accidentée à l'avant.

Le modèle du véhicule coïncide d'ailleurs avec la description qu'un témoin avait fait de l'automobile à l'origine du délit de fuite.

### • Un dérapage qui s'est terminé sur le ciment

Une conductrice de 38 ans a subi de graves blessures en soirée de samedi quand sa voiture s'est arrêtée sur le ciment, rue des Grandes Fourches à la hauteur de Frontenac.

Une perte de contrôle serait d'ailleurs à l'origine de cet accident plutôt

violent survenu quelques minutes avant 19h30.

La blessée a été identifiée comme étant Lylianne Jolly et elle a été soignée au centre hospitalier Hôtel-Dieu.

### • Une blessée: le conducteur a refusé l'alcootest

Des accusations seront portées dès ce matin contre un conducteur de 27 ans impliqué dans un accident ayant causé de graves blessures à une adolescente de 15 ans au début du week-end.

Cet homme était au volant d'une automobile qui a heurté la jeune Stéphanie Dupuis âgée de 15 ans, à l'intersection des rues Terrill et Parc vers 22h30 vendredi.

Comme les policiers avaient tous les motifs de croire que le conducteur était en état d'ébriété, ils ont invité ce dernier au quartier général de la rue Marquette où il a refusé de passer l'alcootest. On l'a donc détenu.

Quant à l'adolescente, hier, elle reposait encore dans un état grave au Centre hospitalier universitaire où elle avait été admise quelques minutes après l'accident.

### • L'honnêteté a encore sa place...

L'honnêteté a encore sa place à Sherbrooke si l'on en croit un incident qui s'est produit samedi vers 20h30 rue King, près de Ontario.

Un automobiliste dont l'identité n'a pas été dévoilée a vu un objet tomber d'une voiture qui démarrerait près de la rue Ontario.

Le type est allé voir et a trouvé un porte-monnaie contenant tout près de 500 \$.

Le monsieur s'est empressé de

porter le tout au quartier général de police, rue Marquette.

Et c'est pendant qu'on prenait rapport de l'incident qu'un automobiliste a téléphoné aux policiers pour leur faire part de la perte de son porte-monnaie, des circonstances, et surtout du montant qui s'y trouvait.

Le plaignant a été tout surpris d'apprendre que les policiers étaient déjà en possession du porte-monnaie et qu'il n'y manquait pas un sous.

## Régions

### Le tourisme d'agrément à Magog: un complément à développer

Gilles DALLAIRE Canton d'Orford

Il est indéniable que la dernière décennie a été témoin d'une amélioration remarquable de la qualité de l'hébergement dans la zone Magog-Orford et de la classe des activités sportives qui y sont offertes.

Force est cependant de constater qu'après sa descente ou sa ronde de golf, le touriste, si, bien entendu, il est un sportif, n'a pas beaucoup à se mettre sous la dent.

Tel est le constat dressé par le président-fondateur de l'Agence de développement touristique Memphrémagog, M. Jean Dion, qui vient d'être remplacé par le maire de Magog, M. Paul-René Gilbert.

«Un réseau d'hébergement dont la qualité soutient la comparaison avec celle des autres zones touristiques du Québec a été mis en place avec l'aide gouvernementale. Sa classe est attestée par sa grande popularité auprès des gens d'affaires qui trouvent chez nous une atmosphère propice au travail et à la détente. Quatre-vingt pour cent des clients des établissements hôteliers de prestige sont des gens d'affaires. C'est dire que la zone jouit d'un excellent renom chez ces gens. C'est maintenant du côté du développement du tourisme d'agrément que nous devons axer nos efforts», a déclaré M. Dion.

#### Pauvre en activités récréatives

Selon lui, si nombre de touristes, sans boudier carrément la zone Magog-Orford, lui préfèrent les Laurentides, c'est surtout à cause de la pauvreté de l'éventail des activités récréatives.

«A part les activités sportives et quelques activités culturelles, il n'y a pas grand chose pour inciter les gens à venir dans la région ou à y prolonger leur séjour. Je le comprends jusqu'à un certain point: une activité récréative n'est pas toujours rentable», a-t-il expliqué.

Pour que la zone reçoive sa juste part du tourisme d'agrément, il faut mettre en place de toute urgence une gamme d'activités récréatives qui attireront les touristes en quête d'inédit qui n'y sont jamais venus en même temps qu'elle retiendra ceux qui n'en connaissent que quelques attraits.

«Le gouvernement devrait instituer, à l'intention des promoteurs d'activités récréatives, un programme d'aide semblable au programme de crédit touristique qui a permis à la zone de se doter d'un réseau d'hébergement de qualité. Sans aide gouver-

nementale, il y a peu de chances qu'il se fasse quelque chose, parce que, je le répète, une activité récréative est très rarement rentable pour qui en est le promoteur. Il faudrait que le gouvernement fasse équipe avec les promoteurs de ces activités, ce qu'il ne fait pas à l'heure actuelle», a-t-il affirmé, en se disant persuadé que tout le monde y trouverait son compte: les promoteurs, qui auraient l'assurance ne pas perdre leur dernière chemise, et le gouvernement, qui récupérerait sa mise de fonds grâce à l'activité économique engendrée par un afflux touristique plus important.

M. Dion s'est dit d'avis que la zone Magog-Orford peut obtenir sa juste part du gâteau touristique, si les personnes et les organismes qui veulent qu'elle tire le meilleur parti possible de son vaste potentiel unissent leurs efforts.

### Pas de procédure entreprise

CANTON DE MAGOG

Aucune procédure ne sera prise contre le restaurant Le Ranch du spaghetti par Canton de Magog tant et aussi longtemps que le règlement régissant l'affichage sur le territoire de cette municipalité ne sera pas entré en vigueur.

La municipalité régionale de comté de Memphrémagog a informé Canton de Magog que l'enseigne de ce restaurant bâti en bordure de l'auto-route 10 contrevient à sa réglementation de par ses dimensions et parce

qu'elle est éclairée par des lumières clignotantes qui, paraît-il, pourraient gêner les automobilistes.

La municipalité refuse de prendre des procédures contre le restaurant parce qu'il est loin d'être seul à déroger aux normes édictées par la municipalité régionale de comté et surtout parce que, son règlement n'étant pas encore en vigueur, elle n'a aucune alternative à lui proposer.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

**SECOURS/  
AMITIÉ**

Poste d'écoute: 564-2323  
Sans frais d'appel: Woodon

**LAC-MÉGANTIC  
RICHMOND  
ASBESTOS**  
composez 0 et  
demandez Zenith 5-3060  
À TOUTE HEURE DU JOUR  
ET DE LA NUIT

## C'EST LE BON TEMPS POUR ACHETER!

**6.9%**

sur tous les modèles

**FIREBIRD 89-90**

Jusqu'au  
31 mars

**\$15 PICK-UP ET JIMMY**  
1000\$ de rabais ou  
jusqu'au 2 mars **10.9%**

**\$\$RABAIS SPECIAL\$\$**  
sur Pontiac 6000, Grand Prix  
2 et 4 portes et Buick Century

1990 Sunbird LE, 4 portes, air climatisé et plus!  
**INCROYABLE!**

**12 595\$**  
t.t.p. en sus



Berline Sunbird LE 1990

**9.9%**

jusqu'à 48 mois

sur tous les  
modèles de  
Sunbird

Du 12 février  
au 10 mars

La maison de la satisfaction  
**DESAULNIERS**

PONTIAC BUICK

131 PRINCIPALE NORD, WINDSOR, QC  
(819) 845-2711

## «Mon rêve était de perdre 114 livres. Avec Nutri/Système, je l'ai réalisé.»

«Je rêvais d'être svelte. Mais je ne pouvais pas maigrir. Nutri/Système identifia mon problème et m'aida à le surmonter. Ils étaient là pour m'écouter. Maintenant j'ai confiance en moi. J'ai une attitude positive et tout me semble possible.»

*Alice McGhee*

Le programme d'amaigrissement

Nutri/Système comporte:

- perte de poids rapide, facile, sécuritaire et permanente
- surveillance individuelle par des professionnels
- aucune nécessité de compter les calories
- programme de modification fondamentale du comportement
- pas d'injection, pas d'attrape.

Notre cliente  
**ALICE MCGHEE**  
a perdu 114 lb

PLUS DE 1 500 CLINIQUES DE PAR LE MONDE

**nutri/système**  
cliniques minceur

**PERDEZ LA MOITIE DU POIDS QUE VOUS VOULEZ PERDRE GRATUITEMENT\***

APPELEZ AUJOURD'HUI ET COMMENCEZ VOTRE PERTE DE POIDS

**SHERBROOKE**

**DRUMMONDVILLE**

MAINTENANT  
200 CLINIQUES  
AU CANADA!  
UN RESULTAT  
DE NOTRE  
EFFICACITE!

**823-7000**

**474-4151**

\* Le programme sera basé sur la moitié du poids que vous désirez perdre. Ne comprend pas le coût des aliments Nutri/Système exclusifs.

Nouveaux clients seulement. Valable aux centres participants.

10339

**UN PRIX, UNE QUALITÉ, UN SERVICE ASSURÉ**

**PEA**  
EXTRA ANTIOXYDANT  
6 ANS  
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ  
AUCUN DÉDUCTIBLE

**TOYOTA**  
25  
ANNIVERSAIRE  
1965-1990

**BONNES  
AFFAIRES  
D'HIVER**

**HÂTEZ-VOUS  
D'ICI LE 13 FÉVRIER  
1990**



TEL QU'ILLUSTRÉ

**TOYOTA TERCEL DX 1990**  
2 portes coupé  
À SEULEMENT  
**\*249<sup>95</sup>/MOIS**

**INCLUANT**

- Direction assistée
- Groupe commodité
- Scellant peinture
- Scellant de tissus
- Marquage antivol
- Antirouille complet
- Garantie 6 ans km. illimité (PEA)
- Taxe 9%

**TOYOTA  
RICHMOND INC.**

153, Rte 116, Richmond, 826-5923

**UN PRIX, UNE QUALITÉ, UN SERVICE ASSURÉ**

# Régions

## Campagne de sensibilisation à l'environnement pour les adeptes de la chasse et de la pêche

Pierre Hébert Thetford Mines

Le regroupement des clubs de chasse et pêche par secteur et la mise sur pied d'une campagne de sensibilisation sur l'environnement représentent les grandes orientations de l'Association régionale de conservation de la faune de l'Estrie pour 1990. Ces deux axes ont été définis, samedi dernier, lors du congrès de l'organisme tenu à Thetford Mines. Plus de 120 délégués, représentant une trentaine de clubs, participaient à la rencontre. Le président de l'association, M. Robert Patry, a souligné qu'il était important «de sensibiliser les adeptes de la chasse et de la pêche à la pollu-

tion de l'environnement, car c'est leurs loisirs qui en seront affectés en bout de course».

Dans un autre ordre d'idées, M. Patry précise que le regroupement des différents clubs par secteur représente une bonne chose parce qu'il permet de mieux connaître les besoins de chaque parcelle du territoire.

### Résolutions

D'autre part, les participants ont appuyé 11 des 21 résolutions présentées dans le cadre du congrès. Le président de l'association souligne que ces dernières seront séparées en deux sections.

Les résolutions d'ordre local seront acheminées au bureau régional du ministère du Loisir de la Chasse et

de la Pêche. Les autres, de nature provinciale, seront soumises au congrès de la Fédération québécoise de protection de la faune, qui se tiendra à Hull, au printemps prochain.

Par ailleurs, plusieurs points importants ont retenu l'attention des délégués. La restauration de la rivière St-François permettant éventuellement l'ensemencement du saumon Atlantique, l'agrandissement du sanctuaire faunique à Victoriaville, la création d'un parcours de pêche à la mouche par la Corporation de gestion des rivières Bois-Francs ont ainsi fait l'objet d'échanges.

D'autre part, les délégués ont convenu d'interdire, sur tout le territoire, la pêche sous-marine à l'aide d'un harpon. Les intervenants sont éga-

lement d'accord pour préserver les zones de pêche à la mouche. Quant à la chasse, les territoires prévus pour la chasse à l'arc devront rester intacts.

### Interventions

Des membres du bureau régional du ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche ont participé au congrès. Ces derniers ont présenté les orientations du ministère, ce qui a suscité plusieurs questions de la part des délégués. Le ministre des Communications et député de Frontenac à la Chambre des communes, Marcel Masse, et le député de Frontenac à l'Assemblée nationale, Roger Lefebvre, ont également participé à la rencontre.

## Bureau d'information touristique menacé à Richmond

Guy Marchand Richmond

Le bureau d'information touristique de Richmond, localisé dans un ancien wagon de queue à l'angle de la route 143 et de la rue Gouin, ne sera vraisemblablement pas en opération l'été prochain, car il ne peut pas se conformer aux exigences de l'Association touristique de l'Estrie (ATE).

En effet, dans un document préparé et adopté en mars 1989, l'ATE a défini une politique d'accueil et de renseignements touristiques qui s'applique notamment aux normes d'opération des différents bureaux d'information touristique de la région de l'Estrie.

Selon l'ATE, un bureau d'information touristique doit offrir obligatoirement les services suivants à même l'édifice: l'eau potable, l'électricité, le téléphone public dans un rayon de 500 pieds et des toilettes publiques. Pour ce qui est du bureau de Richmond, il est mentionné qu'on devra nécessairement aménager des toilettes et l'eau potable pour qu'il puisse obtenir un permis d'opération.

Ces exigences, la Chambre de commerce de la région de Richmond, qui assume la responsabilité et l'entretien du kiosque, ne croit pas être en mesure de les rencontrer. «Il en coûtera trop cher pour se conformer aux normes exigées par l'ATE. Il n'y

a pas seulement cela non plus, puisque le wagon de queue qui nous sert de kiosque nécessite également des réparations importantes. Des estimations préliminaires laissent entrevoir des coûts de réparation d'environ 15 000 \$ et nous n'avons pas les moyens d'embarquer dans un tel projet. L'été dernier, l'ATE nous avait donné une permission d'une année pour se conformer à leur politique et cet été, nous n'entrevoions pas rencontrer leurs exigences. Face à cette situa-

tion, nous ne pourrions pas obtenir de permis d'opération, donc pas de subvention pour embaucher du personnel saisonnier», a indiqué le président de la Chambre de commerce de la région de Richmond, Claude Houle.

Mentionnons en terminant que parmi les objectifs de l'Association touristique de l'Estrie figure la création d'un relais touristique sur l'autoroute 55, à la hauteur de Melbourne, qu'on souhaiterait en opération sur une base annuelle.

## Assemblée du CLSC à Bromptonville en mars

Huguette Hébert Bromptonville

Le CLSC du Val St-François maintient en activité le dossier d'implantation d'un point de service à Bromptonville, qui pourrait prendre un élan important lors de la prochaine assemblée annuelle.

Il a été décidé que l'assemblée générale du CLSC se tiendra cette année à Bromptonville, en mars prochain, afin de permettre à la population locale de s'exprimer au sujet de l'implantation d'un point de service du CLSC dans la municipalité. Les citoyens devront alors présenter leurs arguments, exprimer leurs besoins et donner leur appui. Ce n'est que de cette façon qu'on pourra apprécier la

volonté des Bromptonvillois concernant l'établissement d'un point de CLSC dans leur municipalité.

Le responsable de l'information au CLSC du Val St-François, Roger Gobeil, est d'ailleurs conscient de l'importance de ce dossier. «Pour nous, il s'agit d'une priorité, affirmait-il. Le CLSC du Val St-François comporte quatre régions principales nécessitant qu'un CLSC, qui, un point de service. On s'est tout d'abord préoccupé de Richmond et de Windsor. Valcourt a ensuite obtenu son point de service en 1984. C'est maintenant au tour de Bromptonville! L'implantation d'un point de service dans cette municipalité nous tient particulièrement à coeur».

## Beebe attend une réponse

BEEBE

Quelle part du coût de la construction du réseau d'aqueduc dont la municipalité de Beebe s'est dotée à la fin de l'an dernier le ministère des Affaires municipales assumera-t-il?

Une question dont le maire, M. Lucien Gagnon, ne connaît pas la réponse, même si c'est pour la connaître, que, tout récemment, il est allé rencontrer le ministre Yvon Picotte en compagnie du député d'Orford, M. Robert Benoit.

«M. Picotte a déclaré que la demande d'aide financière de Beebe

sera étudiée à son mérite et qu'il nous informera de sa décision aussitôt qu'il l'aura prise. Même s'il n'a pas dit quand l'étude de notre demande sera terminée, je suppose que nous aurons une réponse sous peu», a révélé hier M. Gagnon qui a souligné que le ministre n'a pas pris d'engagement ferme vis-à-vis Beebe.

Il a rappelé que la construction d'un réseau d'aqueduc capable de combler les besoins d'eau potable actuels et futurs de la municipalité a coûté 813 000 \$ et que Beebe a laissé à la discrétion du ministère des Affaires municipales le montant de la subvention qu'il voudra bien lui verser.

## Relocalisation du garage municipal à Coaticook...

Christian Caron Coaticook

Le conseil de ville de Coaticook cherche présentement une solution visant à relocaliser son garage municipal.

Non seulement le garage municipal est-il mal situé mais il ne répond définitivement plus aux exigences des employés municipaux et n'offre pas d'espace suffisant pour loger toute la flotte de véhicules ainsi que les équipements reliés aux opérations.

Le garage municipal est présentement situé sur la rue Adam, tout juste derrière le parc Chartier. Il va sans dire que le prochain garage municipal ne se retrouvera pas au centre-ville.

### Complexe résidentiel?

Si l'emplacement du futur garage municipal demeure toujours un point d'interrogation, la Ville a déjà des idées quant à l'utilisation de l'espace laissé vacant par la destruction du garage municipal.

Ainsi, une étude est présentement en cours afin de connaître les possibilités d'ériger à cet endroit un complexe résidentiel où l'on y retrouverait des logements, condos et studios quelconques. Bref, une construction qui pourrait donner davantage fière allure à ce secteur du centre-ville.

### Dépenses

Par ailleurs, le conseil de Ville entend investir une somme importante dans le secteur des loisirs. Le premier magistrat a effectivement laissé savoir que de sérieuses réparations s'imposent au Centre récréatif. Une partie de ces réparations seront défrayées par la taxe de l'aréna (17 400 \$ annuellement).

Des dizaines et des dizaines de milliers de dollars seront nécessaires pour l'amélioration du Stade de baseball. Un projet est également dans l'air à la Bibliothèque de Coaticook visant à améliorer l'intérieur du bâtiment.

## ... et inventaire complet des équipements à venir

Coaticook (CR)

Les fonctionnaires de l'hôtel de ville de Coaticook entendent profiter des prochaines semaines pour procéder à un inventaire complet des équipements, véhicules et machineries du garage municipal.

L'inventaire s'inscrit dans une politique de rationalisation des équipements, qui figure effectivement au programme des priorités pour l'année 1990. Le maire de Coaticook, André Langevin, estime qu'une telle étude permettra désormais de savoir l'utilisation qui est faite des équipements.

Ainsi, dans le cas d'un véhicule inadéquat, la Ville de Coaticook décidera s'il est nécessaire de faire l'achat d'un nouveau véhicule ou s'il est plutôt préférable d'en louer un pour certains contrats. «En

fait, il s'agira de connaître l'utilisation des véhicules; combien d'heures de travail dans une année, par exemple», de préciser Roma Fluet, directeur général de la Ville de Coaticook.

### Contrats

Dans la même veine la Ville de Coaticook se penchera sur une analyse visant à savoir s'il est préférable d'exécuter les contrats avec les employés municipaux, donc en régie, ou s'il serait opportun de laisser certaines responsabilités à l'entreprise privée. En 1990, le maire Langevin suggère deux dossiers prioritaires: la réfection des rues ainsi que l'entretien et l'ouverture des rues pour le prochain hiver.

## Compteurs d'eau à Omerville

OMERVILLE

Les établissements commerciaux d'Omerville, exception faite des salons de coiffure installés dans des maisons, auront leur compteur d'eau dans quelques semaines.

Les compteurs, une vingtaine en tout, seront installés par une entreprise de St-Hyacinthe, Compteurs Lecompte, à un coût total qui ne devra pas excéder 3 000 \$.

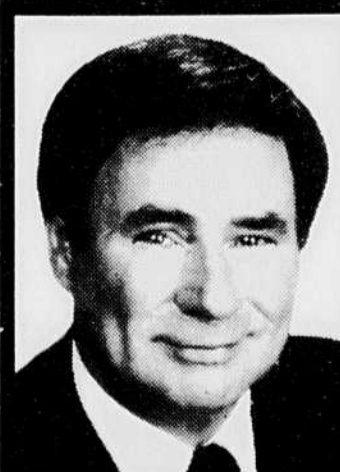
La redevance annuelle minimale

que devra verser le propriétaire d'un établissement dont la consommation d'eau sera mesurée par un compteur sera la même que celle qui est versée par le propriétaire d'une maison unifamiliale, soit 151,50 \$ pour l'achat de l'eau et 50,50 \$ pour l'usage du réseau d'égout municipal.

Il y a déjà eu des compteurs d'eau à Omerville puisqu'un règlement municipal adopté en 1964, mais devenu caduc à la suite de la disparition de son champ d'application, fixait le prix de vente de l'eau aux établissements commerciaux.

## Correspondant(e) recherché(e) à Mégantic

Le Service des nouvelles de La Tribune est actuellement à la recherche d'un(e) journaliste à la pige pour Lac-Mégantic. La personne intéressée doit posséder une bonne maîtrise de la langue française. Communiquer avec Maurice Cloutier, adjoint au chef des nouvelles, 564-5454.



VENDEURS — REPRÉSENTANTS  
CONSEILLERS — GÉRANTS DE VENTE

Voulez-vous  
**VENDRE**  
avec  
**STRATÉGIE?**

VENTE STRATÉGIQUE  
Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrées
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- vous motiver à vendre
- vendre votre personnalité
- structurer votre territoire
- disposer de votre temps
- communiquer avec vos clients

**SHERBROOKE**  
HÔTEL  
DES GOUVERNEURS  
**1 ET 2 MARS**

DERNIÈRE CHANCE  
DE VOUS INSCRIRE

1-800-463-7246  
Inscriptions en nombre limité

**Cours de vente**  
Roger St-Hilaire

APPUYÉ PAR LES RESSOURCES DE GENERAL MOTORS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE.

# Nous savons ce que vous voulez.

**19 745\$** FINANCIEMENT GMAC DISPONIBLE.

**15 995\$** FINANCIEMENT GMAC DISPONIBLE.

**9 795\$** FINANCIEMENT GMAC DISPONIBLE.

**10 470\$** FINANCIEMENT GMAC DISPONIBLE.

**PLUS** FINANCIEMENT GMAC DISPONIBLE.

Une raison de plus de fêter la nouvelle année.

Vous cherchez à faire une bonne affaire sur une voiture ou camionnette neuve? Ne cherchez plus! Pour un temps limité, les concessionnaires Passport vous offrent le financement GMAC sur leurs véhicules 1989 et 1990 neufs.

Plus une remise\* de 1500 \$ sur les Trooper d'Isuzu et de 750 \$ sur tous les autres véhicules 1989. Alors faites vite. Et démarrez la nouvelle année du bon pied au volant d'une toute nouvelle voiture ou camionnette Passport.

**PASSEPORT** AUTOMOBILES INTERNATIONALES

APPUYÉE PAR LES RESSOURCES DE GENERAL MOTORS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE.

**PASSEPORT AUTOMOBILES SHERBROOKE** 4880, boul. Bourque, Rock Forest, Québec 823-1400

## Régions

# Un mouvement d'opposition à l'acquisition de l'école Cascatelle s'organise

Pierre HÉBERT

Kingsey Falls

Un groupe de citoyens de Kingsey Falls Village fait circuler présentement une pétition et entend la déposer lors de la prochaine assemblée des marguilliers de la Fabrique Sainte-Aimé, dans le but de contrer la vente de la vieille école Cascatelle à la municipalité.

La balle est maintenant dans le

camp de la fabrique qui est propriétaire du terrain et des deux bâtiments rétrocedés par la Commission scolaire de Warwick au coût nominal de 1 \$. Les élus municipaux ont tranché récemment par un vote serré, à trois contre deux, en faveur de l'acquisition de la vieille école et du terrain au montant de 50 000 \$. La décision finale de vendre revient donc à la fabrique.

Les citoyens qui contestent le

choix des autorités municipales entendent faire pression sur les marguilliers de la fabrique pour qu'ils rejettent l'offre de la ville. «On va déposer la pétition lors de la prochaine assemblée des marguilliers et on va demander qu'ils en tiennent compte», a précisé l'une des portes-paroles du groupe de citoyens mécontents, Mme Andrée St-Louis-Hébert. En outre, les responsables de cette démarche déposeront également une copie de la pétition lors de la prochaine assemblée du conseil municipal de Kingsey Village.

Cette dernière, soutient que les intervenants ont recueilli plus de 235 signatures, et ce nombre devrait continuer d'augmenter au cours des prochains jours. Mme St-Louis-Hébert est d'avis que la démarche entreprise est plus représentative que le sondage effectué par la municipalité où seulement 128 personnes sur une possibilité de 294 ont retourné une réponse.

«On se rend compte en faisant du porte à porte que les gens ne sont pas informés du dossier. Plusieurs contribuables n'ont pas tenu compte du sondage parce qu'ils ne connaissaient pas assez le dossier», a expliqué Mme St-Louis-Hébert.

Outre cet aspect qui a cautionné la décision des élus, on s'objecte au projet parce que l'on craint une hausse du taux de la taxe foncière. Les in-

tervenants préfèrent que la fabrique rejette l'offre de la municipalité et conserve le terrain pour un projet de construction d'habitation pour des personnes âgées. Toutefois, Mme St-Louis-Hébert a indiqué qu'aucun projet semblable n'était à l'étude pour l'instant.

Fabrique

Le curé de la paroisse Saint-Aimé, Pierre Janel, a précisé avoir entendu parler d'une pétition, mais aucun contact direct n'avait encore été établi avec les responsables de la démarche. Par ailleurs, ce dernier a refusé de se prononcer sur l'initiative en cours et sur la légitimité de la demande des contribuables. Le curé Janel souligne que la décision reviendra aux marguilliers lors d'une assemblée qui devrait être convoquée prochainement.

Dans l'hypothèse où la fabrique déciderait d'aller de l'avant dans le projet, elle devra demander à l'Évêché l'autorisation de vendre les terrains pour une somme de 50 000 \$.

Décision irrévocable

Quant au maire de Kingsey Falls Village, Yvon Couture, la présentation d'une pétition ne changera pas la décision des élus. «La décision prise par la municipalité est finale et irrévocable. S'il y a un revirement, ça proviendra de la fabrique pas de nous autres», a soutenu le premier magis-

trat.

## Plessisville veut des ententes respectant les coûts

Plessisville (PH)

La municipalité de Plessisville est disposée à renégocier les ententes intermunicipales avec Plessisville paroisse. Cependant, on désire y mettre le temps et l'énergie nécessaire pour en arriver à un pacte équitable basé au prorata de la population ou selon la richesse foncière uniformisée.

La mairesse de Plessisville, Mme Madeleine Dusseault, a souligné que les ententes actuelles sont difficiles à vivre, et ce pour les deux corporations. Elle ajoute que ces pactes n'ont jamais été acceptés par le ministère des Affaires municipales. Ils sont appliqués selon la bonne volonté des parties.

Mode de paiement

Dépendamment des services utilisés, la municipalité de Plessisville paroisse verse un montant en tenant compte du nombre d'usagers ou selon les occasions que l'on fait appel au service. Les ententes intermunicipales touchent notamment la bibliothèque, le plan directeur d'urbanisme, le réseau d'aqueduc et d'égout, l'assainissement des eaux, les loisirs et la culture ainsi que la protection contre les incendies.

Mme Dusseault laisse entendre que le mode de paiement pour les

services offerts à la municipalité de Plessisville paroisse est non viable pour aucune corporation. «Plessisville doit gonfler démesurément son budget pour répondre aux services offerts et ne retire pas l'équivalent du coût encouru», explique la mairesse de la municipalité.

L'objectif pour Plessisville est d'en arriver à un règlement équitable reconnu par le ministère des Affaires municipales, qui repose sur le prorata de la population ou sur la richesse foncière uniformisée.

Comité restreint

Les autorités municipales de Plessisville paroisse ont déposé récemment leurs projets relativement au renouvellement des ententes intermunicipales. De plus, on a présenté une demande visant à former un comité restreint pour entreprendre les négociations. Cette requête, devrait être étudiée ce soir par les élus municipaux de Plessisville.

Mme Dusseault précise que les édiles prendront le temps qu'il faut pour résoudre ce dossier. D'autre part, cette dernière laisse entendre que le renouvellement des ententes intermunicipales représente une solution à court et à moyen terme, et que tôt ou tard, il faudra songer à la fusion des deux municipalités.

## Urbi ravi du ralliement des marchands de la coop

Drummondville (PH)

«Je suis heureux du ralliement des marchands de la coopérative du marché public de Drummondville. Maintenant, on peut travailler positivement, tous dans le même sens».

Voilà les premiers commentaires émis par le représentant du groupe Urbi, M. Jean Lasselle, chargé de construire le nouveau marché public de Drummondville suite à l'appui des marchands.

Par ailleurs, M. Lasselle ne croit pas que les conditions émises par les marchands afin de rendre l'adhésion officielle soient insurmontables. Ce dernier souligne que les coûts de location seront raisonnables. Quant au quai de débarquement des marchandises, l'accès y sera facile, a expliqué M. Lasselle. «Il y aura deux grandes portes aux deux extrémités du marché de façon à faciliter la réception des marchandises», a-t-il soutenu.

Priorités

Pour M. Lasselle, les priorités sont d'assurer la population que le marché public restera dans le quartier St-Joseph, qu'il respectera les normes d'hygiène et correspondra aux besoins des marchands et du milieu. «La réalisation du projet contribuera à améliorer l'image du quartier», a soutenu le représentant du groupe Urbi.

Le responsable du projet ignore quand la réalisation de la première phase, soit la construction du marché public, pourra se mettre en branle. «Je dois rencontrer les gens du ministère de l'Agriculture et voir leurs exigences. Je dois aussi rencontrer les autorités municipales avant d'aller de l'avant».

L'intervenant affirme que le marché public restera ouvert tout au long de la construction. «Si c'est possible de compléter la construction du marché avant l'été on ira de l'avant. Dans l'éventualité contraire on attendra à l'automne pour ne pas nuire au marché pendant la période estivale. Le vieux marché poursuivra ses opérations tout au long de la construction. Il sera démolé seulement lorsque le nouveau marché sera complété», affirme M. Lasselle. La réalisation de la première phase dont la superficie sera de 10 000 pieds carrés nécessitera un investissement de 700 000 \$.

Deuxième phase

D'autre part, la concrétisation de la deuxième phase, comprenant un édifice de 6000 pieds carrés, est plus hypothétique. M. Lasselle laisse entendre que cela dépendra de la demande et du besoin du milieu. Idéalement, ce dernier aimerait implanter une clinique médicale à l'intérieur de l'édifice. Soulignons que le projet global est de l'ordre de 1,5 million \$.

## Lorraine Pagé rencontre les enseignants de Thetford

Thetford Mines

La région de l'Amiante sert de lancement à la tournée des membres du bureau national de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) qui rencontrent tous leurs syndicats et fédérations au cours des trois prochains mois.

A cet effet, la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, séjourne dans la région aujourd'hui et les dirigeants du syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Amiante veulent faire en sorte que l'invitée de marque rencontre le plus d'enseignants possibles dans leurs milieux respectifs,

notamment par des visites dans les écoles des commissions scolaires Black Lake-Israëli et Thetford Mines.

Cette tournée a pour but de consolider et redynamiser l'organisme, rencontrer le plus de membres afin de les entendre parler de leur vie syndicale et de leur vie en centrale et aussi de préparer une participation large et dynamique au congrès de juin 1990.

La région de l'Amiante servira donc de lancement à cette large opération et la visite de Mme Pagé se terminera par la tenue d'un conseil des délégués, élargi à tous les enseignants désireux d'exprimer de vive voix leurs satisfactions ou leurs doléances.

## Thetford Mines obtient un HLM

Pierre SEVIGNY

Thetford Mines

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a répondu positivement à la demande des édiles de Thetford Mines au sujet de la construction d'un nouveau HLM de 15 unités.

Le programme proposé par la SHQ comprendra 15 unités de logement d'une chambre à coucher et une unité de deux chambres. Des 15 unités de logement pour familles à faible revenu, sept seront réservées pour des personnes handicapées.

Le bâtiment sera érigé en bordure de la rue Notre-Dame sud, à côté de l'édifice Thérberge et Daigle. La concrétisation de ce projet commandera des déboursés de l'ordre de 800 000 \$. Les travaux de construction débiteront vraisemblablement au mois d'août et l'Office municipal d'habitation devrait prendre en charge la gestion du nouvel immeuble au début de l'année 1991. Le Conseil municipal s'est engagé à participer au déficit d'exploitation généré par le projet, soit 10 pour cent par année.

## Entente pour la pyramide

Drummondville (GP)

Les promoteurs de la pyramide de St-Simon-de-Bagot viennent de conclure une entente notariée avec plusieurs experts dans le but de créer un comité de gestion de la construction de ce monument exceptionnel.

M. Martial Kwan, président du Fonds Pyramide 2000, précise que ce comité de gestion verra à gérer tous les aspects techniques, administratifs et légaux reliés à la construction de la grande pyramide funéraire.

On trouve dans ce comité MM. Raymond Nantel, ingénieur, Claude Toukian, architecte du projet, Alain Sabourin, économiste en construction, Serge Talbot, architecte et Normand Dion, ingénieur.

L'entente a été paraphée devant Me Gérard Guay, notaire de Drummondville.

Entre-temps, les démarches se poursuivent pour la construction de ce projet. Des lettres d'appui ont été déposées par la Municipalité régionale de comté Maskoutaine et par la municipalité de St-Simon-de-Bagot, où sera érigé le monument. Ces lettres ont été expédiées à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour inciter cet organisme à dézonner l'emplacement prévu, près de l'autoroute 20, entre Drummondville et St-Hyacinthe.

Selon le projet des promoteurs, cette pyramide de 42 étages, pourra recevoir quelque 22 millions d'urnes funéraires. Sa hauteur dépassera de quelques mètres la grande pyramide de Chéops en Égypte, ce qui en fera la plus importante construction du genre au monde.

# PERSONNE NE BAT VOTRE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE



**1000\$ DE REMISE GARANTIE\***  
sur Jeep Cherokee et Wagoneer Ltd. 90.

OU FAITES VOTRE CHOIX	
MODÈLE	REMISE
Jeep Cherokee 89	1 500 \$
Jeep Wagoneer Ltd. 89	1 500 \$
Grand Wagoneer 89	1 500 \$
Grand Wagoneer 90	1 000 \$
Jeep YJ («S» exclu) 89, 90	500 \$
Jeep Comanche 89	500 \$

### \*LA REMISE GARANTIE

Cette offre vous garantit que si la remise sur ces véhicules 90 augmente pendant l'année de fabrication 1990, Chrysler Canada vous enverra un chèque couvrant la différence. L'offre de remise garantie se termine le 30 septembre 90.

\*Les acheteurs au détail admissibles qui choisissent l'offre de crédit spécial de Chrysler n'ont pas droit aux remises du fabricant. Ces offres excluent les parcs et s'appliquent aux véhicules loués à long terme et aux achats au détail de véhicules admissibles seulement. Ces offres annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés précédemment. Ce programme est offert pour les véhicules achetés et dont l'acheteur a pris livraison



**1000\$ DE REMISE**  
sur Eagle Vista 89.

ET FAITES VITE!	
MODÈLE	REMISE
Eagle Vista 90	500 \$
Familiale Vista 89 et 90	500 \$
Eagle Summit 90	1 000 \$*
Eagle Premier 90	1 000 \$
Eagle Premier 89	2 000 \$

### OU CHOIX D'OFFRE DE CRÉDIT SPÉCIAL DE CHRYSLER SUR CERTAINS MODÈLES.

VOYEZ VITE VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS.

à partir du stock du concessionnaire entre le 1<sup>er</sup> février 1990 et la date où Chrysler mettra fin au programme. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Les remises du fabricant peuvent être appliquées au prix d'achat des véhicules.

# PERSONNE

Auto Carrefour Sherbrooke Inc.  
Sherbrooke 563-3757

M. Robert Auto Inc.  
Coaticook 849-2731



A. Pomerleau & Fils Inc.  
Magog 843-4221

Les Automobiles Gro-Lo Inc.  
Windsor 845-2703

# Automobile

Publi-reportage

La Mazda MPV 4 × 4

## Une recette encore plus complète

L'activité n'a pas manqué dans le secteur des mini-fourgonnettes depuis les débuts remarqués des Dodge Caravan / Plymouth Voyager et Toyota Van en 1984. Tout d'abord, on a pu assister à une riposte des autres constructeurs américains qui ont proposé la Ford Aerostar et Chevrolet Astro, toutes des propulsions arrière.

Au cours des deux dernières années, une nouvelle vague de ce type de véhicule a fait son apparition, à savoir la Mazda MPV, la Nissan

Axxess et la spectaculaire APV de General Motors. Déjà, une nouvelle tendance devient de plus en plus perceptible chez les mini-fourgonnettes.

Il s'agit des versions à quatre roues motrices. Ceci est particulièrement intéressant dans la mesure où nos conditions climatiques requièrent quelquefois un maximum de motricité. La Nissan Axxess fait partie de cette catégorie de véhicules, de même que la Ford Aerostar et la toute nouvelle Toyota Previa dévoilée au Salon de Montréal.

Elue meilleure fourgonnette de l'année lors de la dernière attribution des prix de l'AJAC (l'Association des journalistes automobiles du Canada), la Mazda MPV fut également disponible dans cette configuration dans le courant de la dernière année-modèle où environ 15% des 8000 unités vendues au Canada étaient ainsi équipées.

Voyons ensemble comment s'est débrouillée la MPV 4 × 4 lors d'un essai de quelques centaines de kilomètres.

**Quatre roues motrices temporaires**  
On sait que sa version conventionnelle, la Mazda MPV fait confiance à la propulsion arrière. Chez la livrée à quatre roues motrices, on a choisi chez Mazda de retenir un système de traction intégrale temporaire. De nature mécanique et non à couplage visqueux comme chez la Nissan Axxess, le différentiel central est de type planétaire. Il peut être actionné à l'aide d'un simple bouton placé sur l'un des leviers du tableau de bord.

La suspension avant de la MPV à quatre roues motrices subit quelques changements pour la circonstance, alors qu'elle retient des bras inférieurs en «A» en remplacement des bras latéraux de la version conventionnelle. De plus, cette suspension avant est montée sur un sous-châssis destiné à augmenter la rigidité de cette partie du véhicule. Sur le plan visuel, la MPV 4 × 4 se distingue par un profil plus élevé que celui de la 2 × 4. En fait, sa garde au sol est plus haute de 5 cm.

Même si nous sommes en présence d'un 4 × 4 temporaire, le différentiel central planétaire permet la conduite de la MPV sur route sèche avec toutes les roues motrices engagées. De toute façon, un des avantages des quatre roues motrices temporaires est de pouvoir circuler en mode deux roues motrices au besoin, réduisant ainsi la consommation de carburant. Notons qu'il est possible de passer du mode deux roues motrices à quatre roues motrices, lorsque le véhicule est en marche, à n'importe quelle vitesse inférieure à 105 km/h. Il faut aussi savoir que le différentiel central est verrouillable, pour faire face aux conditions particulièrement difficiles.

Continuons notre tournée des éléments mécaniques de la MPV pour découvrir que le seul moteur offert chez la MPV 4 × 4 est le V6 de 3 litres délivrant 150 chevaux. Chez la version de base, une boîte manuelle à cinq rapports est standard, mais la plus luxueuse LX retient exclusivement les services de la transmission automatique électronique à quatre rapports.



La Mazda MPV 4 × 4 se distingue entre autres par une garde au sol plus haute que celle de la version à deux roues motrices. À l'inverse de plusieurs autres mini-fourgonnettes, la MPV fait confiance à une porte latérale traditionnelle et non pas coulissante.



### Fiche technique

**Châssis-carrosserie**  
Type: Fourgonnette 5 ou 7 places  
Longueur: 446,5 cm  
Largeur: 183,6 cm  
Poids: 1748 kg

**Moteur**  
Type: V6 3 litres, 18 valves  
Puissance: 150 chevaux  
Alimentation: inj. élec.  
Emplacement: longitudinal avant  
Consommation moyenne (Transport Canada):  
— Ville: 15,2 l. / 100 km  
— Route: 10,9 l. / 100 km

**Transmission**  
Type: manuelle 5 rapports  
Optionnelle: auto. 4 rapports  
Mode: quatre roues motrices

**Suspension**  
Avant: indépendante  
Arrière: essieu rigide

**Freins**  
Avant: disques  
Arrière: tambours

**Pneumatiques**  
P 205 / 75 R 14

**Performances (automatique)**  
0 à 100 km/h: 12,9 secondes

**Prix**  
Modèle de base: 23 890 \$  
Modèle essayé (LX): 29 440 \$

**Avantages**  
Bonne motricité  
Tenue de route compétente  
Finition exemplaire  
Excellente visibilité  
Moteur efficace

**Désavantages**  
Banquettes arrière fermes  
Manque de rangement à l'avant  
Consommation consistante  
Prix élevés chez les versions de haut de gamme

### Conclusion: à la hauteur de son prix

En bout de ligne, il faut reconnaître que la Mazda MPV quatre roues motrices se veut encore plus complète que sa version conventionnelle. Ceci, tout en retenant ses principaux points forts qui sont entre autres une bonne tenue de route, une habitabilité intéressante, un moteur nerveux et une finition très sérieuse.

En revanche, la MPV 4 × 4 montre un prix consistant dans ses versions de haut de gamme qui appro-

chent quelquefois les 30 000 \$. Aussi, Le V6 de 3 litres peut sembler gourmand en utilisation intensive, comme le montrent les chiffres de consommation officiels.

Quoi qu'il en soit, la MPV à quatre roues motrices offre beaucoup et à la possible exception de la Toyota Previa et de l'Aerostar à traction intégrale, elle s'avère la manière la plus efficace de transporter sept passagers en toutes conditions.

## La finition se distingue toujours

Notre dernière visite de l'intérieur de la MPV remonte à son introduction sur le marché, il y a un peu plus d'un an.

À l'occasion de cette nouvelle prise de contact, on remarque que cet habitacle conserve ses grandes qualités qui incluent en premier lieu une finition de très bon niveau. En effet, les différents plastiques et tissus utilisés dans cet habitacle dégagent une impression de solidité qui place la MPV parmi les mini-fourgonnettes les mieux construites.

Prenant un style commun à plus de voitures que de camionnettes, la planche de bord se montre toujours fonctionnelle avec des commandes de la radio et de la ventilation bien placées et faciles à utiliser. En revanche, les espaces de rangement sont encore réduits à l'avant comme le prouve un coffre à gants beaucoup trop petit. À tout le moins, on a cru bon ajouter un vide-poches supplémentaire à la porte du passager.

De leur côté, les sièges s'avèrent un peu décevants en raison de leur fermeté considérable. En revanche, ils offrent un bon soutien dans les virages. Au volant, on remarque que la position de conduite est correcte et que l'excellente visibilité facilite grandement la conduite en parcours urbain.

Plus légère qu'une portière coulissante, la porte latérale permet un accès facile à la première banquette. Toutefois, il faut savoir que cette porte peut se montrer moins commode dans les espaces de stationnement parallèles. À l'instar des sièges avant, cette banquette donne dans le ferme. Le dégagement pour les jambes est pour sa part suffisant, ce qui n'est pas exactement le cas chez la deuxième banquette arrière qui fera plus l'affaire des enfants sans pour autant se montrer impraticable pour les adultes.

Quant au coffre arrière, son volume est honnête pour un véhicule de cette catégorie, et il est possible d'augmenter sa capacité en repliant la dernière banquette.

### Efficacité plus globale

Depuis ses débuts, la MPV s'est bien débrouillée sur le plan de la tenue de route. Généralement facile à conduire et prévisible, la version à deux roues motrices s'est effectivement distinguée par un bel équilibre en virage comme sur la grande route.

Chez la MPV 4 × 4, la plupart de ces caractéristiques demeurent malgré son centre de gravité plus haut et l'excédent de poids. En fait, on retrouve toujours une mini-fourgonnette qui s'accroche bien en courbe lorsque les conditions sont belles. Sur la grande route, à vitesse de croisière, on sent le véhicule légèrement plus sensible aux vents latéraux à cause de sa hauteur plus élevée. Malgré tout, sa stabilité est toujours dans la bonne moyenne sur ce type de parcours et la direction précise demeure un élément positif.

Bref, la MPV s'affirme toujours comme une des camionnettes possédant la meilleure tenue de route, tout en montrant une belle impression de solidité.

Bien entendu, les deux roues motrices supplémentaires apportent plus de motricité et une meilleure stabilité sur chaussée glissante. Chose intéressante, le fonctionnement du rouage d'entraînement en mode quatre roues motrices est doux et assez silencieux. Ceci est d'autant plus intéressant qu'on peut engager le système en marche, sans à-coups notables.

Avec ses 150 chevaux, le V6 de 3 litres à 18 soupapes est un moteur bien indiqué pour la MPV 4 × 4. Au cours de l'essai, il s'est montré capable d'accélération correctes (0 à 100 km/h en 12,9 secondes) et son fonctionnement est relativement silencieux. La transmission automatique à quatre rapports qui équipait notre véhicule d'essai faisait elle aussi bien son travail.

Enfin, le freinage de la MPV n'est pas sujet au blocage en freinage d'urgence (un ABS est maintenant standard à l'arrière), mais la pédale a tendance à devenir spongieuse après quelques freinages vigoureux.



FIÉZ-VOUS À CANADIAN TIRE,  
N° 1 AU CANADA POUR LE  
SERVICE AUTOMOBILE\*

\*Selon des sondages nationaux indépendants sur le nombre total, pour dix services importants, de visites faites à des centres de service automobile, menés au Canada en 1988 par Kormos, Harris & Assoc. (Canada), Inc.

TECHNICIENS QUALIFIÉS • ÉQUIPEMENT INFORMATISÉ • GARANTIES NATIONALES

SHERBROOKE (Dépt. SERVICE) 566-1161 FLEURIMONT (Dépt. SERVICE) 566-5993

COATICOOK (Dépt. SERVICE) 849-9425

MAGASIN ASSOCIÉ

### A VOTRE SERVICE

- 26 portes de service
- service le jour même (dans la plupart des cas)
- possibilité de rendez-vous
- longues heures d'ouverture

# bonne affaire

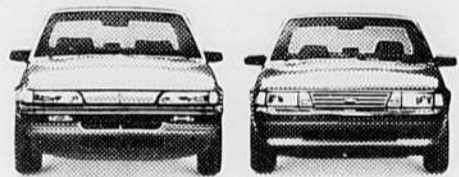
*Expression consacrée (en avoir pour son argent)*  
i.e. Chevrolet Cavalier, Pontiac Sunbird 1990.

## DE SUPERBES ÉCONOMIES

**D'ESSENCE.** Avec les moteurs à économie d'essence GM, les Cavalier et Sunbird étirent un litre d'essence au-delà de vos espérances. Transport Canada évalue la consommation moyenne d'essence en ville d'une Cavalier 4 portes (avec moteur de 2,2 litres et boîte automatique) à 9,6 litres aux 100 km ou 29 milles au gallon. La consommation d'essence moyenne en ville d'une Sunbird 4 portes (avec moteur Pontiac 2 litres avec arbre à cames en tête et boîte automatique) est de 10 litres aux 100 km ou 28 milles au gallon.

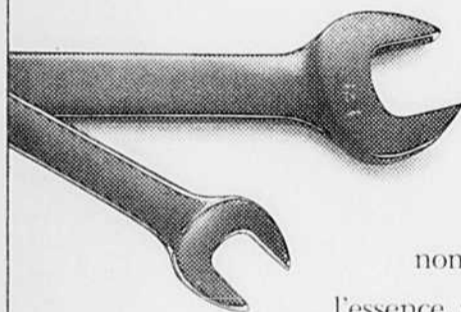
## PEINTURE MÉTALLIQUE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.

Nos Cavalier et Sunbird berlines spécialement équipées vous sont offertes dans une vaste gamme de couleurs extérieures, dont plusieurs en version métallique sans frais supplémentaires.



## COÛTS D'EXPLOITATION MODESTES.

Conçues de façon pratique par GM, les Cavalier et Sunbird vous permettent de maintenir vos coûts d'exploitation à un niveau modéré et ce, non seulement pour ce qui est de l'essence, mais aussi en ce qui concerne l'huile, les filtres, les pneus et l'entretien.

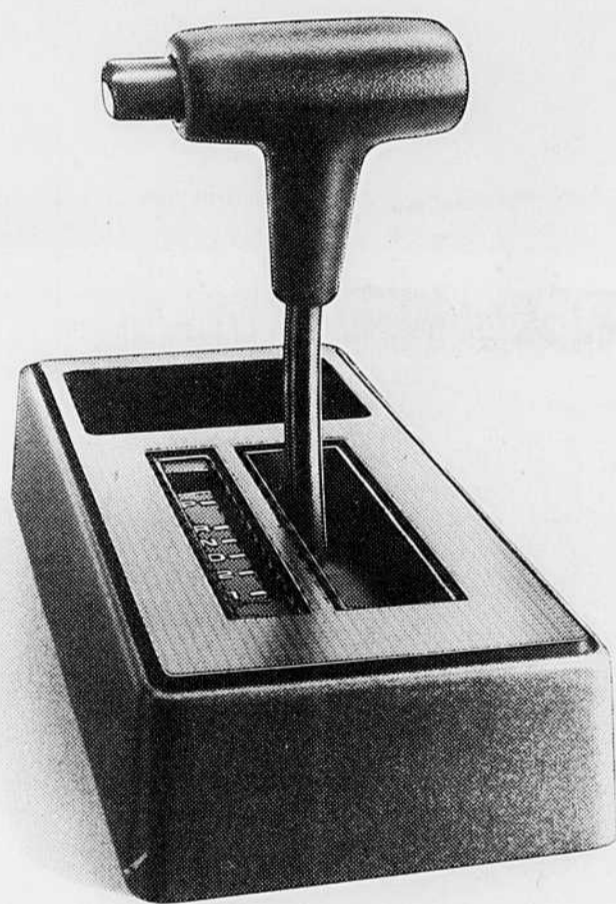


## LA GARANTIE GM TOTAL<sup>MC</sup>

La garantie GM Total<sup>MC</sup> protège votre véhicule en entier pour une durée de 3 ans ou 80,000 km\*, gage de votre tranquillité au volant.



**BOÎTE AUTOMATIQUE.** Toutes nos berlines 4 portes Cavalier et Sunbird spécialement équipées vous offrent la commodité d'une boîte automatique à 3 vitesses.



Cavalier 1990, Sunbird 1990, les deux avec 4 portes, boîte auto, air clim., et beaucoup plus. Faible consommation, coûts d'exploitation modestes, superbe garantie. Très bonne valeur. Appelez au 1-800-465-3273 ou voyez votre concessionnaire GM.

## VALEUR DE RACHAT SUPÉRIEURE.

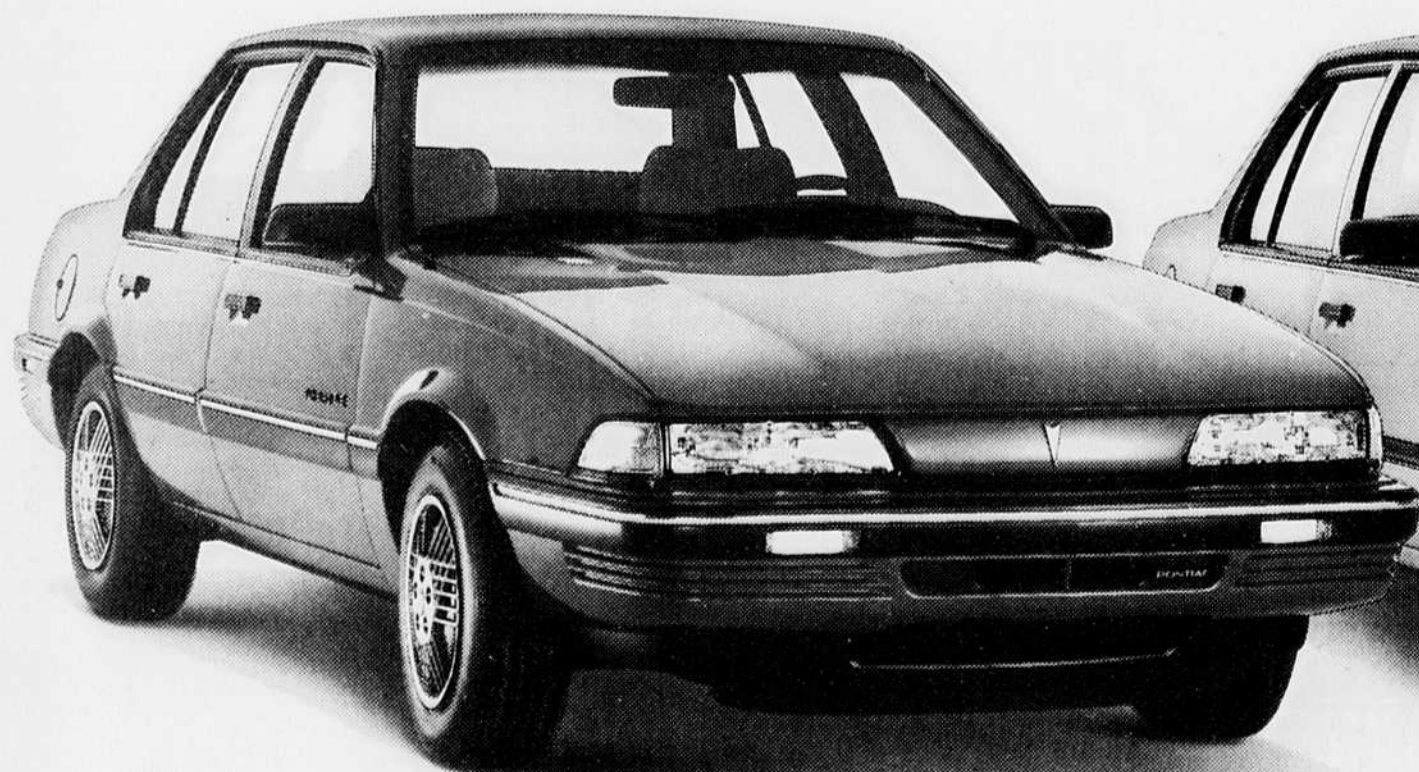
Des recherches indépendantes indiquent que la valeur de rachat des Sunbird et Cavalier sera supérieure dans 5 ans à celle de leur plus proche compétiteur.†

**CLIMATISEUR.** Choisissez une Cavalier ou une Sunbird et profitez de la fraîcheur tout l'été.



**L'ARGUMENT FINAL.** Pour seulement 12 299\$\* vous pouvez acheter une Chevrolet Cavalier berline spécialement équipée. Et pour seulement 12 595\$\*, vous pouvez vous offrir une Pontiac Sunbird berline spécialement équipée. Ou si vous préférez, vous pouvez louer votre nouvelle voiture grâce au plan de Location Plus GM. Vos mensualités de location pour une Cavalier ne seront que de 265\$\*\* ou de 269\$\*\* pour une Sunbird.

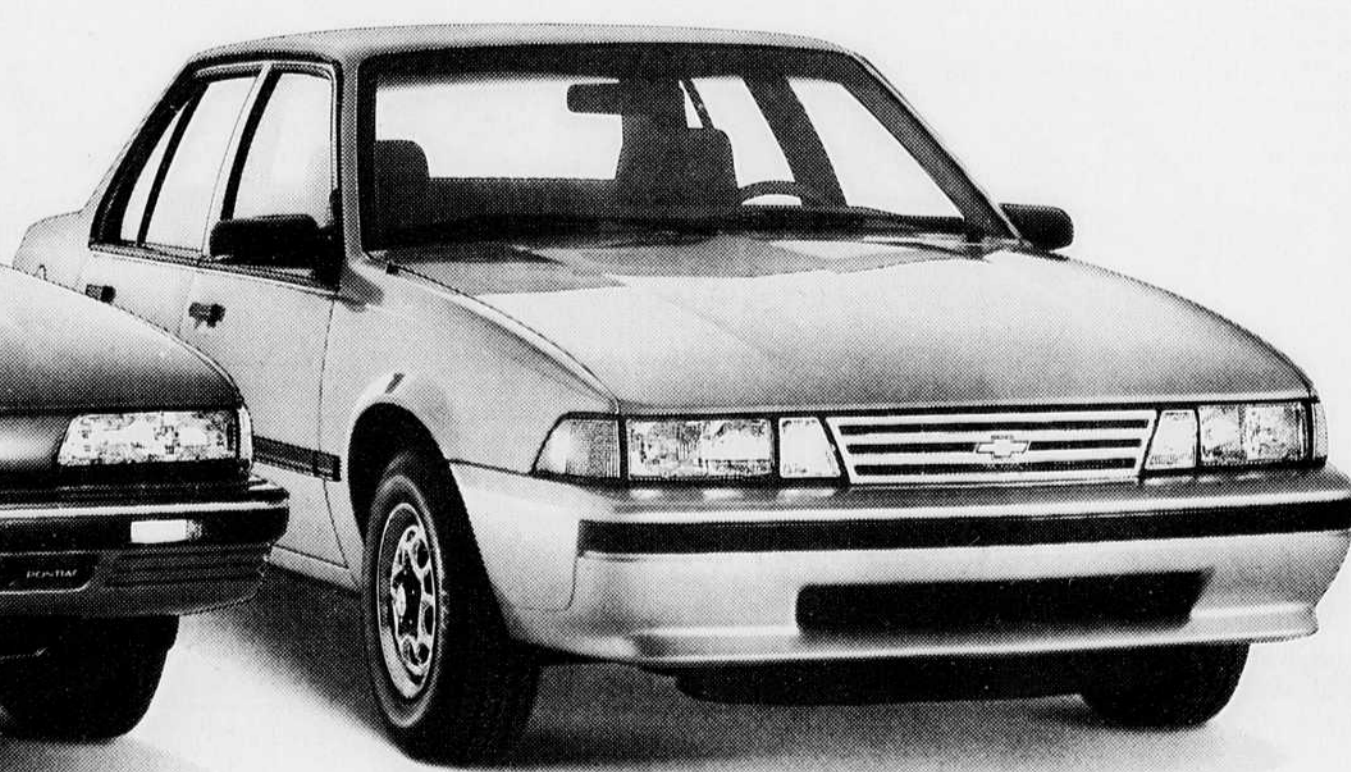
EN ROUTE VERS UNE BONNE AFFAIRE.



12 595 \$\*



Pontiac Sunbird berline 4 portes



12 299 \$\*



Chevrolet Cavalier berline 4 portes

\*Basé sur le prix de détail suggéré d'un modèle berline 4 portes de base avec équipement ISB. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Assurances, immatriculation, transport et taxes non compris.

\*\*Basé sur un plan de Location Plus GM MC de 48 mois et un prix de détail suggéré de 12 299\$ (Cavalier) et de 12 595\$ (Sunbird) pour les acheteurs au détail qualifiés. Taux de location en vigueur pour les véhicules livrés entre le 12 février 1990 et le 12 mars 1990. GMAC peut exiger

un versement initial si le crédit de l'acheteur ne répond pas à ses critères. Un dépôt peut être exigé. Des conditions concernant le kilométrage peuvent s'appliquer. Des plans de 24 et 36 mois sont aussi offerts. Le concessionnaire peut louer à un taux inférieur.

\*\*\*Voyez votre concessionnaire pour plus de détails concernant la garantie limitée GM Total<sup>MC</sup>.

†Selon des chiffres publiés en 1990 relatifs aux valeurs résiduelles projetées sur 5 ans.